

# SOCIAL : SOIGNER LA PANDÉMIE

Les aspects sanitaires, de santé et d'économie de la crise provoquée par la pandémie due au nouveau coronavirus ont été largement débattues. Ce dossier invite à réfléchir aux questions sociales qu'elle pose, qui sont nombreuses et doivent nous mobiliser pour un meilleur « monde d'après ».

Yves Martens (CSCE)

**A**lors même que le nouveau coronavirus a frappé d'abord la Chine puis, une fois en Europe, l'Italie avant les autres pays européens, la plupart de ces derniers, dont la Belgique ont été surpris par la pandémie et pris au dépourvu. Les responsabilités de cette impréparation devront être établies. Certes, les autorités chinoises ont camouflé des informations qui auraient pu/dû alerter le monde entier. Mais, chez nous aussi, les torts sont nombreux. A cet égard, la saga des masques a été particulièrement pénible avec des côtés qui auraient été drôles dans un autre contexte. Difficile dans ce cadre de ne pas penser à la façon dont Laurette Onkelinx a été brocardée pour ses achats « inutiles » de vaccins et de masques en 2009 lors de l'épidémie de grippe A (H1N1). Elle était alors ministre de la Santé et avait pris les mesures préventives nécessaires. L'épidémie fut finalement moins virulente que prévu mais c'est le propre de la prévention de se faire « au cas où » et donc de sembler inutile ou exagérée si les choses se passent bien. En revanche, en l'absence de prévention, comme on l'a vu cette fois, il est impossible de réagir assez rapidement et on court derrière les événements. On a beaucoup ironisé cette fois sur le fait que la Belgique avait neuf ministres de la Santé, depuis la sixième réforme de l'État. Or, on ne peut pas vraiment dire que les soucis soient venus de la lasagne institutionnelle, à certains égards au contraire, cela a même permis davantage de réactivité et une multiplication des efforts. Tout au plus peut-on dire que comme la régionalisation de certains aspects des politiques de santé est récente, les régions ne s'en étaient pas encore pleinement saisies. Mais le non-renouvellement du stock stratégique de 2009 était bien une



décision du fédéral et elle a eu des conséquences terribles.

## Une mise à l'arrêt mortifère

Faute donc de prévention, il a fallu recourir à la pratique médiévale du confinement, assez incongrue au troisième millénaire. Outre les aspects néfastes de cette technique sur la santé mentale (source ou amplificatrice de dépressions) ou sur les conflits domestiques (dont la violence conjugale ou envers les enfants), la mise à l'arrêt d'une partie importante de l'activité économique et sociale ne pouvait que causer des dégâts importants. L'une des manifestations les plus visibles en a été le recours à l'aide alimentaire de publics qui n'en avaient jamais eu besoin auparavant. La mobilisation associative à cet égard a été impressionnante. (*Lire p. 113*) Le gouvernement fédéral a aussi dégagé

trois millions d'euros pour soutenir, via les CPAS, cette aide de première nécessité. En ouvrant, pour une fois, la possibilité d'utiliser ce subside y compris pour les personnes qui n'ont pas de titre de séjour en règle. Et, de manière générale, aux personnes qui tiraient intégralement ou partiellement leurs revenus de l'économie informelle, qui a été évidemment plus frappée encore que l'économie officielle. Très vite, les syndicats et les associations ont alerté les autorités sur les nombreux impacts de la crise sur la population qui était déjà pauvre et précarisée et pour celle qui le devenait. Des *task forces* d'urgence sociale coronavirus ont été constituées tant au fédéral qu'au niveau des régions. Y participent principalement côté associatif le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et la Fédération des services sociaux, tous deux

# AVEC DES SPARADRAPS ?

*Chahr Hadji a pris au mot la Première ministre Sophie Wilmès, qui autorisait la pratique du kayak, et en a profité pour réclamer la régularisation des sans-papiers. (Voir aussi la vidéo « kayak 4 papers » sur Youtube)*



MURIEL DE CRAYENCOUR

consultant évidemment d'autres associations (dont notre service Infor Gaz Elec pour l'énergie).

## Des mesures multiples

Et on ne peut vraiment pas dire que les gouvernements aient été inactifs, prenant de nombreuses mesures, mais au coup par coup. Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale a réalisé un « Aperçu des mesures COVID-19, en soutien aux situations de pauvreté et de précarité » dès le 9 avril et l'a ensuite mis à jour en permanence (à ce jour le 22 avril, le 5 mai et le 15 mai). C'est dire que les mesures s'empilent, semblant parfois partir un peu dans tous les sens. Qu'il s'agisse d'interdire les coupures en énergie (eau, gaz, électricité) ou les expulsions, de reporter les fins de droit aux allocations d'insertion, de geler la dégressivité des allocations de chômage, pour ne prendre que les sujets que nous suivons régulièrement, tout cela semble frappé au coin du bon sens. Mais, ce qui frappe encore plus, c'est que ces mesures auraient tout leur sens y compris en « temps normal ». D'un coup, nos revendications sempiternelles reçoivent soudain un écho inédit, même si très temporaire.

## Vivre « chichement »

Or, s'il est une mesure que nous réclamons depuis très longtemps, c'est

que toutes les allocations minimales soient au moins égales au seuil de risque de pauvreté taux isolé (actuellement 1.187 €nets par mois). Car la crise actuelle et en particulier la perte de revenus qui touche les indépendants (malgré le droit passerelle) et les salariés (le chômage temporaire a permis d'amortir le choc mais partiellement seulement) montrent cruellement à quel point il est difficile -souvent impossible- de s'en sortir avec de petits revenus. Qu'en sera-t-il si, comme on l'annonce, 180.000 chômeurs temporaires (un sur cinq) perdent leur emploi et se retrouvent donc au chômage complet ? Quid des indépendants qui n'arriveraient à redémarrer leur activité ou à rattraper les pertes subies, se retrouvant en faillite ? Les artistes du spectacle, dont l'intermittence des prestations en fait une catégorie particulièrement précaire, vont-ils enfin obtenir un véritable statut ? Il faut espérer que cette pénible expérience permette de nouer des solidarités et non d'opposer des « bons précarisés », victimes de la crise Corona et des « mauvais précarisés » victimes bien avant du virus beaucoup plus virulent encore du néolibéralisme.

## L'accès au CPAS

Dans ce contexte, les CPAS ont évidemment un rôle central à jouer. Avec leur public habituel mais aussi



## LE « MONDE D'AVANT » DU MINISTRE DE BACKER

Le ministre Philippe De Backer, issu du parti de la ministre de la Santé officiant depuis 2014, est devenu en mars 2020 l'un des acteurs-clefs de la « gestion » de la crise sanitaire inédite à laquelle nous devons faire face. Ce personnage ne s'est évidemment pas gêné pour rester fidèle au « monde d'avant ».

Fin avril, une lettre ouverte lui était adressée, en ces termes : « La

*barre des 10.000 tests aurait pu être dépassée depuis longtemps, selon la cellule de coordination Covid-19 du Laboratoire hospitalier universitaire de Bruxelles. Avoir misé sur l'industrie pharmaceutique privée est une faute à corriger d'urgence.* » Philippe Cotton, chef du service de chimie médicale de ce laboratoire, initiateur de cette interpellation, parle d'un climat d'« obscurantisme dictatorial ». (\*)

Nous sommes restés calés chez nous sous peine d'amende, (une partie de) la population accrochée à l'espoir d'un « monde d'après » où tout aurait changé, où l'humain passerait avant le profit, où les professionnels de la santé seraient reconnus à leur juste valeur, et pendant ce temps, en pleine crise : avec son salaire public, le ministre travaille en réalité pour les intérêts de l'industrie pharmaceutique. Voilà sans doute sa manière de

concrétiser les « pouvoirs spéciaux », dont on lui avait donné les clefs, et tant pis pour les décès qui auraient pu être évités ! La reprise de nos vies attendra bien encore un peu...

### Gérald Hanotiaux

(\*) Lire « Testing du coronavirus : zappés par De Backer, les labos agréés dénoncent une faute », article de Maxime Biermé, accompagné de la carte blanche et d'une interview de Frédéric Cotton, *Le Soir* du 27 avril 2020. Disponible sur [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be)

## UN MESSAGE SILENCIEUX MAIS PUISSANT

Une centaine d'infirmières et infirmiers, médecins, aides logistiques, personnel de nettoyage, administratifs, pompiers ont clairement exprimé leur mécontentement à l'occasion de la visite le 16 mai de la Première ministre à l'hôpital Saint-Pierre.

Cause de la colère : les deux arrêtés royaux sur la réquisition du personnel et sur la sous-traitance des actes infirmiers bien sûr. Mais pas seulement. Sous-financement de l'hôpital public, manque de personnel, bas salaires ou encore la gestion calamiteuse de la crise du Covid-19. Les raisons de la colère sont nombreuses. Y.M.



JULIE MAENAUT

Le personnel de Saint-Pierre tourne le dos à la politique du gouvernement Wilmès.

⇒ avec ces nouveaux demandeurs potentiels pour qui s'adresser à un CPAS est souvent honteux, voire carrément inimaginable. C'est sans doute l'occasion ou jamais pour ces acteurs de première ligne d'adopter des pratiques davantage basées sur l'aide que sur le contrôle, sur la confiance que sur la méfiance. La crise a obligé les CPAS à diminuer voire cesser certaines mesures intrusives et restrictives. Le traitement des

demandes de nouveaux publics exige également davantage de souplesse et de créativité. Nous demandons que cela provoque un changement de mentalité durable et pas limité à la seule crise ponctuelle.

### Régularisation

Enfin, le confinement a mis en lumière une nouvelle fois la situation terrible des sans-papiers. Comble du cynisme : alors que les déplacements

« non essentiels » nous étaients tous interdits, l'expulsion des sans-papiers a manifestement été considérée comme un déplacement essentiel ! Une régularisation des sans-papiers serait l'une des mesures fortes montrant que le monde d'après le corona serait fondé sur l'inclusion et non plus sur l'exclusion. Une pérennisation de nombre des mesures prises pendant la crise du corona irait dans le même sens... □

## L'HÔPITAL NE SE MOQUE PAS DE LA CHARITÉ, IL LA DEMANDE

En pleine crise sanitaire, une amie faisait cette réflexion, bien connue mais soudain éclatante : plus un métier est indispensable, plus il est dévalorisé. En contexte de crise, les mentalités semblent quelque peu évoluer.

Après des années de mobilisations sociales butant sur le cynisme capitaliste le plus immonde, les professionnels de la santé se sont soudain fait applaudir tous les soirs. Les individus, parfois réduits à une « menace » - « *Si tu continues, tu finiras éboueur !* » -, ont trouvé de jolis dessins d'enfants sur les sacs poubelles. Les facteurs, opprimés par leur employeur - tout est chronométré : 69 secondes d'attente sont autorisées après avoir sonné pour un recommandé par exemple, pas une de plus - ont reçu des remerciements sur les boîtes aux lettres... Ces nouvelles considérations sociales sont bienvenues, même si elles ont agacé certains des principaux intéressés, luttant jusque là dans une relative indifférence... Pourvu que ça dure !

Les professionnels de la santé demandent cependant de penser à la suite : lors de leurs manifestations futures, toutes et tous nous devons cette fois grossir les rangs des infirmières en colère, car les mêmes individus, ceux-là mêmes qui ont dévalorisé leurs métiers, sont toujours aux manettes... A l'avenir, revalorisera-t-on le salaire des professionnels de la santé publique ? Les laissera-t-on s'occuper de leurs patients sereinement ? Sur certains lieux de travail, le temps de soins est minuté, au détriment de la dimension humaine du métier. Quel esprit malade a pu instaurer ce genre de logique ?

Quel fanatique du rendement ? Certainement pas un soignant... (\*) Placer les travailleurs dans un stress extrême, par un minutage des tâches, est un scandale partout. Ici cependant, cela signifie que les corps des êtres humains malades deviennent des marchandises manutentionnées comme les autres... La déshumanisation est totale.

A Bruxelles, les manifestations du non-marchand passent par le boulevard Pacheco, les infirmières sont alors sous les fenêtres de la tour des finances, là même où un certain Didier Reynders - ministre des Finances durant plus de dix ans - a organisé le non-paiement d'impôts par les grandes entreprises... Il s'en déclarait fier ! Quelqu'un en Belgique va-t-il demander à ce dangereux personnage de rendre des comptes ? De réparer ? Les moyens manquants des hôpitaux publics, ils se trouvent sur les comptes en banque des actionnaires des grandes entreprises, sur des comptes dans des paradis fiscaux, ou encore dans les villas de Uccle - chez les voisins de Didier Reynders et chez lui -, transformés en objets aussi onéreux que grotesques et inutiles... Que les électeurs du MR présents parmi les applaudisseurs de zoh somment séance tenante leur parti de réinstaurer, pour les riches de Belgique, une contribution digne aux finances publiques et aux soins de santé.

Gérald Hanotiaux

(\*) Sur l'absurdité des dérives productivistes dans les soins de santé, lire « Soins infirmiers : le non-sens de la course à la productivité », Amanda Castillo, 1 novembre 2018.

# LES CONFINES, RÉSISTANCE AU QUOTIDIEN

Le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) lance une campagne qui mobilise les précaires pendant la crise du confinement et du déconfinement progressif sur base de contacts révélateurs de la façon dont ces précaires vivent cette crise.

Pietro Tosi (animateur MOC)

La crise que nous connaissons remet en question nombre de certitudes que nous avons sur notre société. Si on veut commencer à tracer des réflexions qui se posent sur l'après coronavirus, il faut garder à l'esprit que nous ne pourrions penser le monde de demain si nous n'avons pas de vision claire sur ce que vivent les travailleurs.es, les précaires, les femmes, les migrant.es : tou(te)s les oublié.es de cette crise. (1)

C'est pourquoi le MOC de Bruxelles a lancé en période de pandémie Covid-19 sa campagne « Les Confines, résistance au quotidien ». Dès le début du confinement, les différentes organisations qui constituent le MOC de Bruxelles (Equipes populaires, JOC, CSC, Mutualité chrétienne, Vie féminine) ont entretenu des contacts avec leurs membres afin de déterminer leurs besoins, leurs difficultés et leurs colères. Ces relations ont laissé des traces qui sont de véritables outils politiques pour mieux comprendre les réalités et inégalités qui traversent la société d'aujourd'hui. Un premier constat est clair : les inégalités sociales se sont exacerbées durant le confinement, éclairées par la lumière crue de la réalité.

## Ecouter ceux qu'on n'entend pas

Le Mouvement ouvrier pense que cette crise doit permettre de faire entendre la voix de celles et ceux d'en bas, sans Internet, sans revenus,

sans travail mais aussi celles et ceux qui travaillent dans les secteurs essentiels de l'économie, celles et ceux qui luttent contre la maladie, tou(te)s celles et ceux qui ont été abandonné.es dans la gestion de cette crise. Tou(te)s celles et ceux qui ont été sur le front, par obligation ou par abandon, mais qui ne pourront se taire quand la crise sanitaire va se transformer en crise sociale.

de mettre en avant leur réalité, leur vécu, par le biais de leurs récits, car c'est de là qu'il faudra repartir pour construire la suite.

## Voir - Juger - Agir

Nous avons l'ambition de pouvoir appliquer dans un contexte difficile les principes de base de notre travail d'éducation permanente : le Voir - Juger - Agir.

**J33+**

MERCREDI 15 AVRIL 2020

A. «Le financement de la sécurité sociale doit être garanti, sinon demain, ils nous diront qu'il n'y a plus d'argent pour les soins (déjà aujourd'hui l'hôpital fait appel à des dons), pour les pensions et pour le chômage. Et dans un discours larmoyant un politicien nous dira qu'il faut faire encore des sacrifices. Il est quand même ironique que l'économie soit en train de s'effondrer parce que les gens n'achètent que ce dont ils ont besoin ! » PART. 2

Les confins, résistance quotidien  
ACV-CSC - MOC Bruxelles

(Voir) - Première finalité, rester en contact avec nos publics, essayer de repérer leurs besoins les plus importants et essayer de construire des réseaux de solidarité, de coordonner toute une série de soutiens qui permettront de répondre aux différents besoins. Une phase que nous qualifierons de mutualisme, au sens militant du terme. Il s'agit de mettre ensemble des solidarités populaires pour répondre à des besoins primaires.

(Juger) - La deuxième finalité a été d'essayer de réunir ces

**Cette crise doit permettre de faire entendre  
la voix de celles et ceux d'en bas**

La campagne des Confines souhaite remettre l'enquête ouvrière au centre de notre travail d'éducation permanente. Nous nous sommes déplacés jusqu'aux marges de la société pour reconstruire le centre. Parce que le rôle du mouvement ouvrier n'est pas de parler à la place des gens, mais

personnes, de les faire s'exprimer, de les faire participer. Nous avons utilisé les moyens du bord : organisations de groupes de discussions sur WhatsApp, création de groupes sur Facebook. Des réunions en vidéo chat se sont tenues afin de mettre des mots sur ce que nous sommes en train de

⇒ vivre, écouter nos peurs, nos impressions. L'objectif était d'être capables, via la discussion collective, de clarifier les questions et les interrogations de chacun.e, en essayant toujours d'avoir une lecture sociale et politique de nos vécus.

Il me semble ici qu'il y a un élément important. Un élément qui fait basculer notre pratique classique d'animateurs sociaux. Je crois que dans ces moments historiques, telle la crise que nous sommes en train de vivre, les séparations classiques qui s'interposent dans la pratique sociale comme l'animateur et l'apprenant, le permanent et les militants, se défont petit à petit pour nous montrer que c'est au travers du travail collec-

leurs colères que nous pourrions faire établir le programme et les actions collectives nécessaires à transformer notre société pour le futur.

## J33<sup>+</sup>

MERCREDI 15 AVRIL 2020

**A.** est travailleur sans-emploi.

*«Après la crise sanitaire, c'est une crise sociale qui arrive. La catastrophe du chômage, arrive. Beaucoup de petites entreprises vont fermer leurs portes, car elles n'ont pas les moyens financiers pour subsister. Les grands groupes vont mettre à la porte. Ils sont déjà en train de demander des réductions de charges et les organisations patronales plaident pour une diminution voire une suppression des cotisations sociales.»*

*Lorsque l'on entend nos politiciens, ils prônent le changement, mais c'est toujours les mêmes idées qui ressortent, les mêmes recettes et toujours sur le dos des mêmes. Ils ne comprennent rien à ce qui se passe, à ce que vivent les citoyens. » PART. 1*

Les confinés, résistance quotidienne  
ACV-CSC - MOC Bruxelles

Dans ce contexte où beaucoup de petites entreprises et d'indépendants vont cesser leurs activités, le chômage complet dans notre société va sûrement augmenter !

Cependant les grands groupes qui commencent à réduire le nombre de leurs collaborateurs sont ceux qui en même temps distribuent les dividendes à leurs actionnaires, qui ont pour sport l'évasion fiscale. Ces entreprises réclament, aux côtés des organisations patronales, la réduction, voire une suppression des cotisations sociales.

Certains politiciens nous disent qu'il y aura un après confinement, qu'ils prônent le changement, mais nous resservent toujours le même discours, les mêmes recettes et toujours sur le dos des mêmes, comme en 2008. Ils n'ont rien compris à ce que vivent les citoyens. Ils sont dans un autre monde.

Certains nous annoncent déjà que les travailleurs vont devoir perdre une partie de leurs revenus. Aujourd'hui ces financiers sont en dernière ligne, cachés dans leurs gratte-ciel, leurs bunkers, leurs palaces. Et au front, en première ligne le personnel soignant, le personnel d'entretien, de logistique, les livreurs, caissières, chauffeurs de bus de métro, de poids lourds, etc. Cette première ligne est aujourd'hui en train de crever. En Italie, plusieurs centaines de médecins et d'infirmiers morts, en Espagne c'est une véritable catastrophe

## Nous revendiquons la suppression de la dégressivité, l'abolition du statut de cohabitant et le relèvement de l'allocation minimale au-dessus du seuil de pauvreté

tif et ensemble que nous pouvons transformer la société.

(Agir) - Troisième finalité, commencer à réfléchir, toujours dans le cadre particulier du confinement, à la manière d'amorcer des actions collectives, des campagnes d'interpellation politique et d'agitation sociale sur les réseaux sociaux.

### Lutter ensemble

En conclusion, selon le MOC de Bruxelles c'est du savoir de personnes qui vivent ces résistances du quotidien qu'il faut partir pour construire les luttes de demain.

Cette crise nous a montré que nous ne sommes pas égaux face au confinement. Les plus précaires et les plus pauvres sont moins protégés, tombent plus vite malades, ils paient cette crise sanitaire très lourdement. Lorsqu'il s'agira de déterminer qui devra payer la crise sociale qui s'annonce, le mouvement social devra se souvenir de tous ces exemples de résistance.

C'est à partir de leurs paroles, de

### Les TSE aussi

Après cette crise sanitaire, la crise sociale arrive. Les TSE (Travailleurs sans emploi) de la CSC Bruxelles ont eux aussi décidé de lancer une campagne contre la pandémie sociale !

Il y a à la mi-mai déjà presque un million de travailleurs belges au chômage temporaire.



*L'une des revendications, au-delà de la période de confinement : cesser le contrôle de la disponibilité des chômeurs !*

## TÉMOIGNAGE D'UN TRAVAILLEUR SANS EMPLOI

En cette période très spéciale de confinement, où tous les médias nous montrent ces moments heureux que l'on passe avec les membres de notre famille, où tout le monde est dans sa maison avec son jardin ou dans un appartement de 100 m<sup>2</sup> avec terrasse.

Si nous écoutons les médias, tout est happy, nous avons tous un jardin et une grande terrasse. Tous, sauf moi ! et je ne suis pas seul en réalité.

Combien de familles vivent dans un 40 m<sup>2</sup> avec trois ou quatre enfants ? Là, pas un mot dans les news.

Pendant que certains se font des apéros virtuels, des pères et des mères se demandent comment nourrir les siens et terminer le mois alors que l'on est seulement le dix. Là aussi, pas grand-chose dans les infos.

**José Gonzalez** (président du Comité des Travailleurs Sans Emploi de la CSC de Bruxelles)

et chez nous en Belgique, les victimes se comptent par milliers.

Le financement de notre Sécurité sociale doit être garanti, sinon demain, ils nous diront qu'il n'y a plus d'argent pour les soins (déjà aujourd'hui l'hôpital fait appel aux dons), pour les pensions et pour le chômage. Et dans un discours larmoyant, les membres du gouvernement nous diront que les citoyen.n.e.s doivent encore faire des sacrifices, les citoyen.n.e.s, pas les multinationales ! N'est-il pas aberrant que l'économie s'effondre parce que les gens n'achètent que ce dont ils ont besoin !

Sur cette base, les militant.es du comité des travailleurs sans-emploi de la CSC Bruxelles a décidé d'utiliser cette campagne du MOC de Bruxelles pour lancer une page Facebook et essayer via ce moyen de rentrer en contact avec les sans-emploi qui se trouvent aujourd'hui dans cette situation difficile.

Nous lancerons sur notre nouvelle page Facebook une campagne liée à un numéro de téléphone des droits des sans-emploi. D'un côté on pourra donner un coup de main à nos centres de services qui sont débordés de demande en ce moment et d'un autre côté on pourra donner à ces personnes une écoute personnelle, de sans-emploi à sans-emploi, pour essayer aussi de donner une perspective politique à tout ce travail d'urgence sociale.

C'est ainsi qu'on pourra rassembler et préparer le maximum des forces pour la rentrée sociale une fois que toute cette crise sanitaire sera finie. Nous devons nous préparer pour affronter tout ça.

Derrière cette crise sanitaire, qui n'a pas été prise au sérieux, il y aura une énorme crise sociale. Sommes-nous prêts à l'affrontement et à nous battre en groupe bien constitué ou dans un collectif pour défendre les droits que nos parents et nous avons acquis par nos combats ?

### Stop à l'austérité

Il faut arrêter l'austérité qui met en danger les services sociaux, les services publics ; et qui est l'aboutissement de ces trente années de privatisations qui ont profité au 1% de la population.

Il n'y a pire aveugle que celui qui ne

veut pas voir.

La solution du gouvernement pour nous sortir de la crise, la création d'un groupe de dix experts, où il n'y a même pas d'égalité homme/femme et aucun représentant d'organisations syndicales (une seule de l'associatif). Que des experts en tout et en rien, que des gens qui sont en dehors de la réalité, les préoccupations des citoyens sont oubliées. Le déconfinement aura lieu mais le gouvernement appliquera les recommandations de la FEB.

La crise que nous vivons nous ouvre les yeux et nous permet de voir qui sont les rouages essentiels de la vie de ce pays : les travailleuses, les travailleurs (les invisibles), ceux qui font vivre le pays, sans elles et eux pas de richesses produites, pas de services publics.

Le chômage de masse arrive, et ce n'est pas en diminuant les allocations de chômage que l'on réveille le demandeur d'emploi, mais on l'enfoncé de plus en plus, on le précarise.

### Les revendications des TSE

Le Comité des travailleurs sans emploi de la CSC Bruxelles demande :

- ▷ la suppression de la dégressivité des allocations de chômage ;
- ▷ l'individualisation des droits et l'abolition du statut de cohabitant ;
- ▷ le montant de l'allocation minimale au-dessus du seuil de pauvreté ;
- ▷ la fin des cadeaux fiscaux aux entreprises, celle-ci doivent contribuer pleinement au financement de la Sécurité sociale ;

▷ un investissement public dans les emplois utiles à la collectivité avec des conditions de qualité ;

▷ l'arrêt des mini-jobs, intérim et autres contrats précaires.

Les politiques antisociales de contrôle des chômeurs et de dégressivité des allocations de chômage ne sont pas la solution contre le virus ! On ne doit pas revenir à la normale, parce que le normal est le problème. □

(1) Merci à Lazaros Goulios, permanent interprofessionnel TSE de la CSC de Bruxelles, pour son aimable relecture.

**J33+**

MERCREDI 15 AVRIL 2020

A. « On doit se préparer pour tout ça. Derrière la crise sanitaire, qui n'a pas été prise au sérieux, il va y avoir une énorme crise sociale. Je ne sais pas si je suis prêt, si nous sommes prêts pour affronter et se battre. J'ai peur que le CDNV ait toujours cette mainmise sur l'organisation syndicale et que nous soyons les dindons de la farce. Il faut arrêter l'austérité qui met en danger les services sociaux et qui est l'aboutissement de ces 30 années de privatisation. Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. » PART. 3

Les confins, résistance quotidien  
ACV-CSC - MOC Bruxelles

# CORONA-TSUNAMI : PREMIER

Regard syndical sur la période de crise et sur celle qui va suivre. Comment sortir par le haut de la catastrophe et en tirer les bonnes pistes pour l'avenir ?

Felipe Van Keirsbilck, Secrétaire Général de la CNE (Centrale des employés de la CSC)

**C**et article est écrit mi-mai. Bien trop tôt pour mesurer vraiment l'ampleur du désastre (humain, social, culturel, démocratique et économique), mais à un moment où on peut toutefois essayer de comprendre ce qui s'est passé, et de penser à ce qui va arriver.

Pour les syndicats, c'est une période où il faut en même temps jouer quatre rôles différents : parer aux urgences, interpréter, accompagner le déconfinement, et réinventer un avenir vivable.

1. Dès les premiers jours il nous a fallu en urgence porter secours aux victimes de la pandémie : chômage temporaire, maintien au travail dans des conditions dangereuses, abus de nombreux patrons au nom de l'exception Corona, menace de faillite...

2. Maintenant nous devons aussi dire ce qui se passe, et pourquoi. Elaborer et diffuser largement (y compris

- de mon entreprise ?

4. Et nous devons sans attendre préparer le « monde d'après ». Définir, et mettre en débat dans une démarche d'éducation permanente, les priorités politiques pour que le « monde d'après » ne soit pas une version cauchemardesque du monde d'avant... Dont on doit peut-être rappeler qu'il était loin d'être un paradis (pour les travailleurs, les pauvres, les migrants, la planète...).

## Urgences

C'est important de raconter à ceux qui ne l'ont pas vu de près ce qu'ont représenté ces deux derniers mois pour les travailleuses et travailleurs des syndicats. Payer près de 900.000 personnes qui d'un jour à l'autre se sont retrouvées en chômage temporaire, en continuant à payer le chômage complet, était un exploit difficile. Surtout que les services des syndicats étaient eux-mêmes frappés

effets de cette crise a été de démontrer l'utilité vitale de syndicats forts, présents partout, et capables de gérer l'immense complexité des situations concrètes.

A côté de ce défi, nous avons aussi été tous les jours sur le front face aux abus d'employeurs cyniques. Deux exemples : des entreprises commerciales mettaient les vendeurs en chômage temporaire (c'est la Sécu qui paie) mais leur demandaient quand même de travailler depuis la maison... D'autres entreprises mettaient (y compris rétroactivement) leurs employés malades (parfois eux seuls !) en chômage temporaire, pour ne pas payer le mois de salaire garanti. Sans doute les patrons de ces boîtes font partie de ceux qui vomissent sur la « fraude sociale » des chômeurs qui bricolent pour survivre ... mais se comporter en profiteurs de crise pour se faire du fric sur le dos de la Sécu ne les dérange pas trop !

## Entre la fuite en avant groupusculaire et la résignation gestionnaire, le temps est venu d'une radicalité populaire

au-delà du cercle des convaincus) un récit qui identifie les enjeux et les responsables de la crise. La « crise » ce n'est pas seulement la pandémie : ce sont aussi les réponses des Etats et de l'Union européenne (UE).

3. Démocratiser le déconfinement : faire de la (probablement longue) période de déconfinement le premier exercice pratique de « politisation de la crise ». Si l'on veut que les travailleurs s'intéressent à la dimension politique de ce qui se passe, il faut commencer par donner une dimension politique à ce qui les intéresse aujourd'hui : on déconfinement comment ? En vue des intérêts de qui ? Qui a quelque chose à dire sur le déconfinement – ou la déconfiture ...

par le confinement, la maladie ou la quarantaine, etc. Les persiflages du MR, qui enrage que (je cite) « les syndicats touchent le jackpot » grâce au chômage temporaire, doivent être appréciés dans ce contexte : payer un dossier chômage coûte plus cher que l'indemnité versée par l'ONEm. (*Lire l'encadré page 12*) Et c'est un travail de titan : beaucoup d'employé.es du syndicat ont travaillé aussi le soir et le week-end pour faire ces milliers de paiements le plus vite possible. Sans les services de paiement des syndicats, si seule la caisse publique auxiliaire (la CAPAC) avait dû payer, certains travailleurs auraient attendu des mois sans revenus... La réalité (on s'en serait bien passé !) est qu'un des

## Interpréter

En même temps, les syndicats doivent jouer leur rôle – au sein d'un large front social – pour contribuer à ce que la vérité soit dite sur ce qui se passe. On se souvient tous de la crise de 2008, mais par son ampleur, cette crise doit se comparer davantage à celle de 1929. Ce sont deux exemples importants (et contradictoires) de comment une société peut traverser une crise : qu'est-ce qui a permis, après 1929 de répondre à la catastrophe par un *New deal*, un nouveau départ ? Les responsabilités (du capitalisme) ont été énoncées clairement, et les dirigeants ont mis sur la table des alternatives radicales. (1) Par contraste, l'immense et amère défaite des mouvements sociaux après le crash de 2008 s'explique en partie parce que les puissances financières et leurs relais politiques ont réussi à imposer, en 2009 et 2010, une escroquerie totale en guise de récit. Alors que le crash était celui de

# REGARD SUR LE DÉSASTRE

la finance privée, débridée et dérégulée par les néolibéraux, ces derniers ont inventé la fable selon laquelle le problème venait des « dettes souveraines » et des excès de dépenses publiques. Oui, les Etats avaient dépensé et s'étaient endettés, mais c'était pour secourir les victimes du crash causé par les banques... et pour sauver ces banques ! Un tel mensonge a permis à Merkel et Sarkozy d'imposer dès 2010 une austérité démentielle, qui a durablement asphyxié l'économie européenne, et contribué à la montée du fascisme dans plusieurs Etats membres. Il est donc essentiel de montrer les responsabilités des politiques productivistes et néolibérales, tant dans la multiplication des pandémies que dans l'absurde incapacité des pays très riches à y réagir efficacement. On comprend bien l'intérêt, pour les libéraux et les financiers, d'une version officielle du genre « *c'est la faute d'un pangolin, on n'y peut rien* ». C'est sur cette base qu'ils préparent le retour au *business as usual*... après s'être fait gratuitement recapitaliser par les deniers publics.

Or tout, dans cette affaire, a une dimension politique. C'est vrai dès l'écllosion de la pandémie. Pas besoin d'une théorie du complot, avec un virus fabriqué en laboratoire pour le compte de Bill Gates. Il suffit de prêter attention aux nombreux rapports soulignant le rôle de la destruction de la biodiversité dans l'écllosion des pandémies. (2) En un demi-siècle, 70% des oiseaux ont disparu, et aujourd'hui sur la planète sept oiseaux sur dix sont des volailles d'élevage, entassées par milliers dans des usines à viande express. La biodiversité était notre première enveloppe immunitaire : sa destruction nous laisse sans défenses.

Politique encore, l'effet social et économique de cette pandémie. L'économie mondialisée, l'hyper spécialisation de la division internationale du travail, le libre-échange forcé produisent des systèmes très fragiles, où des biens essentiels sont à la merci d'un accident au bout du monde. C'est ainsi que notre petit pays, un des plus riches du monde, sera suré-



quipé en bombardiers nucléaires, mais incapable de se fournir en masques en papier. Et si aujourd'hui on parle beaucoup des masques, le vrai sujet sera sans doute très bientôt l'alimentation...

Enfin, les coupes dans les systèmes de santé (équipements et personnel), dénoncées depuis des années par les syndicats du non-marchand, nous éclatent brutalement au visage. Grâce à notre résistance syndicale, le système belge des soins de santé a heureusement été moins touché que d'autres pays européens (la France ou l'Italie, par exemple !) Mais quand le pire de la crise sera derrière nous, il faudra faire le compte des victimes (physiquement et moralement) dans le personnel soignant des hôpitaux et des Maisons de repos : si nous avons (sauf pour les vieux en Maisons de repos) évité une catastrophe « à l'italienne », c'est grâce à l'exceptionnelle mobilisation des soignants. Mais à quel prix humain ! Avec ou sans applaudissements aux balcons, elles et ils n'en sortiront pas indemnes.

Tout cela c'est pour la face sombre du récit, les responsabilités à ne pas

oublier dans l'écllosion de la pandémie et dans sa mauvaise gestion. Mais il ne faudra pas oublier, dans le récit de 2020, la face lumineuse : la résilience et le courage des milliers de travailleurs « invisibilisés » (en grande majorité des femmes) qui ont fait tenir les services essentiels, les solidarités et les créativité face à l'incurie des gouvernements, et aussi l'expérience d'une vie ralentie, réduite à l'essentiel, qui n'était évidem-

*Avec ou sans applaudissements aux balcons, les soignant.es ne sortiront pas indemnes de cette crise.*

**Les puissances financières et leurs relais politiques ont réussi à imposer, en 2009 et 2010, une escroquerie totale en guise de récit**

ment pas « les grandes vacances » (tout le monde n'a pas une grande maison et un jardin !) mais où beaucoup de familles ont expérimenté en même temps le côté oppressant du confinement, et le côté positif de ces rythmes ralentis. On a redécouvert

⇒ une chose étonnante : les achats, et la chaîne économique pour fournir les étalages, peuvent répondre à des besoins réels – et pas aux absurdes injonctions publicitaires à consommer sans cesse.

Au total, produire et faire entendre le récit de cette crise sera un défi culturel énorme. On ne peut pas le laisser à quelques états-majors médiatiques ou politiques (ni même syndicaux). Il faut le construire avec les mille voix

▷ Il faut sauver tous les emplois possibles. D'abord par la réduction collective du temps de travail : la semaine de quatre jours devrait devenir la norme générale, après des mois de confinement où est apparue plus que jamais la fracture entre ceux (soignants notamment...) qui ont vécu la semaine de (quasi) sept jours, et ceux qui ont été contraints à la semaine de zéro jour... Et aussi, partout où ce sera nécessaire, par un retour à des formules de « prépension ». (3)

social et la culture, pour qu'elles recommencent à piétiner nos intérêts collectifs ? Ou bien les obliger à recommencer sur de tout autres bases, nettement réduites, et avec un fort contrôle public ?

## Réinventer

Au-delà des urgences, enfin, il faut travailler à définir les principaux axes de la politique future. Pour la CNE, il faut éviter de se disperser sur 80 « priorités ». Non pas qu'il n'y ait pas 80 choses importantes à changer ; mais nous avons face à nous des adversaires puissants et déterminés à ce que rien ne change – sauf nos droits et libertés qui peuvent être réduits à rien. C'est pourquoi nous appelons à un large front qui mette toutes les forces sur quatre objectifs essentiels et transversaux :

## Allons-nous donner aux compagnies aériennes des milliards qui nous manqueront demain pour le social et la culture, pour qu'elles recommencent à piétiner nos intérêts collectifs ?

de celles et ceux qui ont souffert, qui ont aidé, qui ont lutté. Quel grand dommage que nos gouvernements voient les artistes et le monde de la culture comme une charge embarrassante, à cacher sous le tapis durant le déconfinement, alors qu'on pourrait leur demander de participer pleinement à l'émergence d'une conscience populaire de la catastrophe traversée ensemble...

### Accompagner

Sur notre troisième mission – celle d'accompagner les travailleurs dans le long et difficile déconfinement, il est encore trop tôt pour faire le point. Partout, la santé des travailleurs doit être défendue face à l'impatience des employeurs à recommencer à gagner de l'argent. Dans plusieurs secteurs nous avons pu négocier des conventions collectives de travail (CCT) qui renforcent les conditions préalables à la relance de l'activité, ou le rôle des délégués dans les comités de prévention et de protection au travail (CPPT) pour protéger les travailleurs.

Heureusement que nous avons encore, en Belgique, un relativement bon système de chômage temporaire et d'indemnités de maladie, et que nous avons pu les améliorer pour affronter cette crise. Mais au-delà du chômage temporaire, on voit arriver la vague de licenciements : ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui vont être perdus. Face à cela, il faut mettre d'urgence en place deux priorités :

▷ Les aides de l'Etat ne doivent être accordées que sous strictes conditions, sociales et écologiques. La position syndicale sur l'aide demandée par les compagnies aériennes (notamment Brussels Airlines) est claire sur ce point. (4) Ces géants arrogants, qui narguent depuis des décennies les Etats, la planète et les collectifs, sont toutes aujourd'hui virtuellement en faillite. Sans les Etats (sans notre argent à tous) elles n'existeront plus d'ici quelques semaines. Allons-nous leur donner des milliards qui nous manqueront demain pour le

a. Renforcer la Sécu et la protection sociale. Heureusement qu'elle était là, tant pour nous soigner que pour financer le chômage temporaire – et demain le chômage tout court pour des milliers d'entre nous ! L'évidence saute aux yeux qu'il faut beaucoup plus de Sécu (et de fonctions collectives) : il faudra donc les refinancer massivement, et créer de nouveaux droits (augmentation du salaire minimum, réduction collective du temps de travail, individualisation des droits, vrai statut pour les artistes, etc.) y compris à destination de travailleurs mal ou peu couverts (freelancers, contrats précaires, sans-papiers, etc.).

□ □ □

## PAYER LE CHÔMAGE, ÇA COÛTE COMBIEN ?

La Belgique est l'un des (rares) pays où le chômage est payé principalement par les organisations syndicales (CSC, FGTB et CGSLB). Chaque syndicat doit tenir une comptabilité « OP » (organisme de paiement) scrupuleusement distincte de ses comptes « syndicaux », et les comptes OP sont surveillés à la loupe par les autorités. Pour que personne ne soit obligé de s'affilier à un syndicat pour percevoir son allocation de chômage, une « caisse auxiliaire » (publique) a été instaurée : c'est la CAPAC (Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage). CSC et FGTB paient chacune un peu plus de 40% des dossiers chômage ; la CGSLB et la CAPAC chacune environ 10%.

Quand on dit que les syndicats « paient » le chômage, il faut évidemment préciser qu'ils ne financent pas les allocations. C'est l'ONEm qui les finance sur base des cotisations versées à l'ONSS (c'est-à-dire *in fine* d'une partie du salaire de tous les travailleurs). Le mot « payer » signifie donc que le syndicat vérifie si les conditions sont remplies, calcule le montant dû pour le mois considéré, puis avance au chômeur (temporaire ou complet) l'argent, que l'ONEm versera ensuite au syndicat – si toutes les conditions ont été bien vérifiées. Car personne ne peut, s'il n'a pas fait ce métier, se représenter la complexité et la charge de travail que représentent la vérification d'un

b. La reconquête du social ne devra pas passer par l'abandon de la planète. Il faut investir en urgence dans la transition écologique par des investissements publics dans les secteurs nécessaires à la pérennisation de la société (infrastructures énergétiques, transports publics, isolation du bâti, investissements dans la relocalisation, souveraineté alimentaire et développement de l'agriculture paysanne, etc.).

Ces deux premières priorités – et aussi le besoin d'injecter des milliards dans l'économie – demanderont des moyens financiers gigantesques. D'où les deux dernières priorités :

c. Dégager massivement de nouvelles ressources en remettant en cause les politiques budgétaires et monétaires qui empêchent de recourir à la dépense publique à des fins d'investissements nécessaires à la collectivité. Les règles austéritaires de l'UE étaient simplement antidémocratiques et antiéconomiques jusqu'à ce printemps ; elles sont désormais absurdes et criminelles, et il faut s'en débarrasser clairement. Non pas en les mettant « au frigo » comme le proposent des filous retors, mais en les mettant à la poubelle.

d. Enfin – car la dépense publique est *in fine* payée par

quelqu'un (5) – il faudra faire payer les plus riches, le monde de la finance et les multinationales, via une refonte solidaire, transparente et équitable des politiques fiscales : globalisation des revenus, action déterminée contre la fraude et l'évasion fiscale, taxation progressive des hauts revenus et des grandes fortunes... Cette révision allégerait l'impôt payé par les plus bas salaires, augmenterait l'impôt payé par les hauts revenus et prévoirait des tranches de plus de 75% sur les plus fortunés.

### Faire front

Il est bien évident que de telles alternatives ne nous seront pas « offertes » par les pouvoirs économiques et politiques. Autant que le choix des priorités politiques, l'enjeu est donc la construction d'un large front populaire, social, écologique et démocratique, pour créer le rapport de forces dont nous aurons besoin, et « faire bouillir la marmite par le fond ».

A cet égard, et pour conclure, il faudra déterminer avec audace le bon équilibre entre un « front » marginal, purement oppositionnel ou tribunitien, qui n'entraînerait qu'une frange très minoritaire de militants déjà politisés ; et une posture gestionnaire, se contentant

d'adaptations marginales au système économique, par peur du conflit ou par manque de confiance dans la puissance de l'action collective et des mouvements populaires.

Entre la fuite en avant groupusculaire et la résignation gestionnaire, le temps est venu d'une radicalité populaire. Si des dirigeants politiques ou syndicaux se voient en « hommes d'Etat » et croient que pour « limiter les dégâts » ils ne peuvent compter que sur leurs capacités argumentaires, alors ils ont raison d'abdiquer d'emblée toute ambition. Mais si on croit que la démocratie à construire d'en bas, l'éducation permanente et les mouvements sociaux, écologistes, féministes, etc. sont capables, ensemble, de construire une force réelle, avec la majorité des travailleuses et travailleurs et des citoyens et citoyennes, alors il faut afficher des ambitions à la hauteur du Tsunami qui nous frappe. Et réinventer une nouvelle normalité, radicalement différente, qui nous protège du retour à l'anormal (6). □

## La reconquête du social ne devra pas passer par l'abandon de la planète

dossier et le calcul d'un montant pour le chômage. Non seulement la législation « chômage » est de plus en plus compliquée, mais les réalités professionnelles se sont embrouillées avec la multiplication des statuts partiels et précaires. Vous calculeriez comment le droit au chômage temporaire de quelqu'un qui cumule un CDD en temps partiel, des intérim courts à répétition, et un flexijob dans l'Horeca ... ?

Ce travail de « paiement » (administration, calcul, versement) mobilise plus de 1.000 personnes dans les OP des 3 syndicats, et plus de 500 à la CAPAC. Tout cela a évidemment un coût, c'est pourquoi l'ONEm verse, en plus du montant des allocations destinées aux chômeurs, une indemnité

de gestion, supposée couvrir les frais du travail de paiement. « Supposée » car il y a bien longtemps que cette indemnité ne suffit plus : depuis des années, les syndicats perdent de l'argent pour chaque dossier de chômage payé. Le montant de l'indemnité est d'une vingtaine d'euros par dossier et par mois pour la CSC et la FGFB, un peu plus pour la CGSLB (parce qu'elle paie moins de cas) ; et à la CAPAC le coût par dossier est autour de 45 €.

Quand le MR fulmine contre la *jackpot* que le paiement du chômage constituerait pour les syndicats, c'est à la fois faux, indigne... et cocasse : faut-il renvoyer tous les chômeurs vers un monopole public... qui coûterait plus cher ?

(1) En quelques mois, aux USA, Roosevelt fait passer une quinzaine de mesures révolutionnaires (nationalisations, scission des grands trusts, investissement public massif, bases d'une Sécurité sociale, imposition jusqu'à 90% des tranches les plus élevées de revenu ...) En Europe, un peu plus tard, les Fronts populaires vont jeter les bases de ce qui deviendra la Sécurité et le « modèle social » après la guerre...

(2) Lire par exemple <https://www.actu-environnement.com/ae/news/covid-19-pandemies-biodiversite-ipbes-plans-relance-reorientation-33388.php4>

(3) Petit rappel utile ici, tant a triomphé partout la propagande néolibérale qui présente la prépension (désormais appelée RCC pour régime de chômage avec complément d'entreprise) comme une façon de « faire payer la collectivité ». C'est l'inverse : dès lors que le choix s'impose entre le chômage ou la prépension, c'est cette dernière qui fait contribuer les entreprises et soutient au mieux les travailleurs et l'économie – et protège les possibilités de rebondir pour les travailleurs jetés dehors.

(4) Lire par exemple <https://www.lacsc.be/cne/actualites/2020/05/14/brussels-airlines-communication-du-front-commun>

(5) Affirmation à nuancer : depuis Keynes nous savons tous (sauf Didier Reynders et ses petits amis) que la dépense publique correctement affectée crée largement de la richesse ; dans une large mesure elle se paie donc elle-même à moyen terme. Néanmoins on sait qu'une grosse part du « sauvetage » de l'économie, et des investissements nécessaires, exigera que les Etats trouvent d'importantes recettes supplémentaires.

(6) Lire l'appel en ce sens sur le site [www.econospheres.be](http://www.econospheres.be)

## QUE LA CRISE S'AGGRAVE !

La crise peut-elle être une opportunité ? Que faire pour ne pas revenir à toute vitesse au monde d'avant ? Il y aura-t-il un monde d'après ?

Luca Ciccia (CSCE)

Ce papier est celui d'un syndicaliste, pas celui d'un épidémiologiste. Tout ce que j'ai compris de la lutte contre le Covid-19 tient en quelques idées. Le virus est très contagieux, mortel surtout pour nos aînés, mais potentiellement très grave pour un très large public, et mortel pour tous si la capacité hospitalière est dépassée. En attente d'un vaccin, il faut donc confiner. Soit de manière drastique, à la chinoise, pour voir le virus totalement éradiqué, soit à l'occidentale, de manière souple, avec pour seul but d'étaler la transmission dans le temps. Avant même que ce confinement « souple » débute, les dirigeants occidentaux ont globalement considéré qu'ils pouvaient faire confiance aux

ment moins utile. Nous pourrions aussi insister sur le fait que sans capacité de production nationale et européenne de masques de toutes sortes, de respirateurs, et de capacité de *testing*, ce confinement aurait également pu être moins nécessaire... Mais sans faire l'économie de l'évaluation des responsabilités politiques de la crise sanitaire que nous traversons, tournons-nous vers l'avenir. Après un mois de confinement, la pression pour le déconfinement était déjà importante, et venait de tous bords. Pourtant, les quelques mouvements de grèves menés par des magasins de distribution en début de confinement ont, mieux que je ne saurais le démontrer, rappeler combien ce sont les travailleurs qui pro-

duisent la richesse, combien ce sont eux les « indispensables ». Plus que jamais, ils sont en position de force. C'est donc maintenant qu'il faut lutter, faire front, pour que demain les politiques socioéconomiques menées favorisent la santé et le bien-être de chacun et non le seul profit de quelques-uns.

Pourquoi maintenant ? Parce que la manière dont les gouvernements interviendront pour compenser les effets du confinement, et aider à la « relance », déterminera le monde d'après. Et vu la récession estimée à ce jour entre 6 et 8% de PIB pour cette seule année et une dette annuelle qui a déjà doublé (estimations en hausse constante...), si demain est « traité » politiquement comme le fut la crise de 2008, ce sera l'austérité payée par les « petites gens » pour assurer les profits de quelques-uns. Prenons le cas du chômage temporaire pour force majeure mis en œuvre pour à peu près 1 million de salariés belges. Pourquoi accepter

**Ce sont les travailleurs qui produisent la richesse, ce sont eux les « indispensables »**

services hospitaliers, et que l'économie ne pouvait être prise en otage d'un confinement. C'est partout, avec un retard qui ne sera jamais rattrapé, que le confinement s'est progressivement mis en place. Et il n'aura pas fallu plus d'un mois de confinement pour que le débat sur la stratégie de sortie ne permette de mettre sur la place publique ce dilemme insoluble : la crise économique majeure issue du confinement vaut-elle (par elle-même et en termes d'impact global sur la santé) les vies sauvées par ce confinement ?

On pourrait, en préalable à la réflexion que beaucoup mènent actuellement sur la stratégie à mener pour que cette crise soit un bond en avant sociétal et non une vaste marche en arrière, rappeler que si nous n'avions pas désinvesti les hôpitaux, le risque de saturation serait beaucoup plus éloigné, et le confine-



que ce soient les salariés qui perdent leurs revenus de manière si importante ? Dans le même temps, tous s'accordent pour dire qu'il faut compenser les pertes du secteur privé et des petits commerces et indépendants, et les aides publiques sont croissantes. Voilà donc que le risque pris par l'investisseur est en réalité un risque pris par la société, par le contribuable, par vous et moi. Voilà donc que la crise et la manière dont répondent les gouvernements occidentaux ne ferait que renforcer les inégalités.

Le Danemark va conditionner ses aides aux entreprises qui ne distribuent pas de dividendes et n'utilisent pas de paradis fiscaux. Très bien. C'est un bon début, même pas de l'ordre du débat politique en Belgique... Mais quid des enjeux de la transition écologique et de la relocalisation de l'économie dont on sait qu'ils vont de pair ? Pour le dire autrement, comment profite-t-on des aides publiques à venir pour démondialiser ? Comment assure-t-on un protectionnisme 2.0 ? Comment évite-t-on les futures crises sanitaires qui seront pour l'essentiel d'origine écologique, climatique ?

Va-t-on accepter sans broncher des aides publiques pour sauver l'aviation, l'automobile, l'agro-alimentaire, l'industrie pétrolière ? Aides que nous devons payer deux fois, par le remboursement de la dette et par les effets sanitaires d'une telle relance... Au niveau européen, tous constatent

que même ce *green new deal* pourtant d'une grande pauvreté en termes d'ambitions sera tellement édulcoré qu'il n'aura plus rien de *green*.

Alors oui, le confinement fait du tort aux « petites gens ». Les enfants de familles moins favorisées sont plus impactés par l'absence d'école, les familles vivant dans un deux pièces et sans jardin subissent davantage l'impact psychologique du confinement, et les quartiers pauvres voient globalement les inspections poli-

de repos n'acceptent pas les visites des familles tant qu'elles ne seront pas décommercialisées et refinancées ! Que les personnels d'entretien, de distribution, de collecte des déchets, de livraison ne reprennent pas le travail sans revalorisation massive de leur pouvoir d'achat et de sécurité contractuelle quant à leurs horaires de travail ! Que le contrôle des chômeurs et la dégressivité des allocations restent suspendus tant que nous n'aurons pas le plein-emploi ,

## Que la crise s'aggrave, pour que les crises suivantes ne puissent être la responsabilité d'un système économique et politique destructeur

cières d'une manière moins amicale que les familles des communes plus riches où l'on danse avec les policiers... Mais à quoi la faute ? Sinon à ce système profondément inégalitaire actuel ! Déconfiner au nom de l'égalité pour rapidement relancer la machine inégalitaire paraît absurde. Non, il est un temps où le confinement peut être vu comme l'action collective propre à notre époque. Un confinement souhaité, et que l'on prolongera, que l'on modulera, tous ensemble.

Car le confinement c'est quoi en fin de compte ? N'est-ce pas l'expérience grandeur nature de la limitation du temps de travail pour presque tous, la réduction de la consommation aux biens essentiels, les loisirs à échelle humaine ? N'est-ce pas du temps pour soi et la remise en question du sens donné à son travail ? Imaginer ce déconfinement sans reprise massive de travail et vous aurez une belle idée de ce qu'une société compatible avec les enjeux écologiques serait. Et nombreux sont ceux qui ont non seulement peur de reprendre le travail, mais n'en ont surtout pas envie. Le sens du travail aura été questionné comme jamais. Mais tout peut revenir si facilement « comme avant ».

Que les enseignants n'acceptent pas de déconfinement tant que leurs classes ne seront pas réduites de moitié ! Que les personnels de maisons

que le temps de travail soit partout divisé par deux !

Oui ce qu'il faudrait, là, maintenant, c'est une grève générale, massive, tout entière tournée vers l'avenir, sans concession. Faisons payer la grève par les employeurs et leurs actionnaires, par les grosses fortunes, les gros patrimoines. Utilisons ce chômage économique et prolongeons-le, aussi longtemps qu'il le faudra. Reprenons le travail quand nous aurons la garantie que les travailleurs et allocataires sociaux auront récupéré ce qu'ils auront perdu ! Les travailleurs de la STIB qui usent, y compris contre leurs responsables syndicaux, du « droit de retrait » depuis le 11 mai, sont à cet égard un bel exemple. Une grève générale ne se décrète pas, mais elle n'émerge pas de façon spontanée non plus... Il va donc falloir s'armer de patience, expliquer, convaincre, mobiliser, et créer les conditions de revendications radicales portées par une base sociale la plus large possible.

Que la crise s'aggrave, pour que les crises suivantes ne puissent être la responsabilité d'un système économique et politique destructeur. Il faut faire vite, les demandes de colis alimentaires augmentent, sans qu'un déconfinement n'y puisse quoi que ce soit, et puis... les canicules estivales approchent, déjà. Car si nous n'y arrivons pas malgré un contexte aussi historique, que faudra-t-il espérer pour l'avenir ? Encore combien de crises, combien de familles dans la précarité, combien de vies sacrifiées, pour quelques-uns ? □



*C'est maintenant qu'il faut lutter, faire front, pour que demain les politiques socioéconomiques favorisent la santé et le bien-être de chacun.*

# UNE INFINIE TRISTESSE

Le Covid a frappé très fort en maisons de repos. L'armée et les bénévoles ont été appelés en renfort. Chronique d'une expérience d'une infinie tristesse.

Isabelle Philippon (CSCE)

**L**e printemps frappe fort durant ces « vacances » de Pâques, le soleil se joue du confinement et invite à la balade. Derrière les murs de cette maison de retraite bruxelloise, cependant, pas de balade au programme pour les résidents, cloîtrés dans leur chambre.

La directrice m'accueille avec soulagement : je me suis inscrite sur une plateforme d'entraide et de solidarité « Covid » et, quelques jours plus tard, on me proposait ce bénévolat. Certaines résidences ont fait appel à l'armée pour venir en aide au personnel en sous-effectifs – les deux tiers sont en congé de maladie -, et débordé ; d'autres ont choisi de solliciter des bénévoles. « *Merci merci d'avoir répondu à notre appel au secours.* »

**Les maisons de repos, c'est la « deuxième » ligne. Et, pendant une guerre, la deuxième ligne, elle reste invisible**

« *De rien de rien, avec plaisir.* » Je me change dans un bureau réquisitionné pour la circonstance. Je retire mes vêtements « du dehors » pour enfiler un pantalon et une chasuble bleus faits d'un mélange de polystyrène et de coton léger ; le pantalon est trop large, la chasuble laisse les bras nus. Mes baskets, je les garde aux pieds. On me donne une charlotte, des gants, un « simple » masque chirurgical et une visière. La visière s'embue au bout de quelques minutes : impossible de la garder. Les gants seront mouillés après la première manipulation. Le masque donne chaud, assourdit les sons, masque la bouche d'ordinaire tellement utile aux résidents à l'audition défaillante, qui lisent sur les lèvres.

**« On va vous laisser tranquille »**

On me fait visiter les lieux. Ma guide ouvre une chambre : « *Bonjour Monsieur Pochet (1) ! Nous avons du renfort, c'est chouette hein !* » Monsieur Pochet, qui semble être bien jeune encore pour être en maison de repos, affiche une mine réjouie : « *Ah ça c'est bien ! Je vais de nouveau pouvoir recevoir ma petite bière à l'apéro !* » Dans la chambre suivante, c'est une autre réalité qui s'invite : « *Oh non, sorry, cette chambre est inoccupée, la résidente est décédée il y a trois jours...* » Un jet de pierre plus loin dans le couloir : « *Ma femme ne mangera pas !* » « *On va quand même lui servir à manger Monsieur ; à elle de voir ; ne décidez pas à sa place, c'est mieux.* » En aparté : « *Ils n'arrêtent pas de se disputer, c'est terrible. Avant, quand ils pouvaient descendre au restaurant, ils mangeaient à des tables différentes, c'était leur moment à eux. Maintenant, ce huis clos, c'est insupportable.* » Et puis vient la chambre 80 (l'établissement compte un peu plus de cent résidents) : une feuille collée sur la porte annonce en caractères gras « Covid19 ». La résidente est allongée sur son lit, reliée à un appareil à oxygène, elle roule des yeux affolés. « *On va vous laisser tranquille, Madame Nicaise.* » La porte se referme : « *Il n'y a plus rien à faire pour cette dame, c'est la prochaine sur la liste. En deux semaines, nous avons perdu douze résidents ; vingt autres sont atteints.* » Jusqu'à ce jour-là, jusqu'à cette incursion dans le monde (cal) feutré des maisons de repos au temps du Covid19, j'ignorais ce que cette petite phrase – « *On va vous laisser tranquille* » - pouvait recéler de violence. J'ignorais qu'elle pouvait signifier, en réalité « *On va vous laisser seul.e.* » « *On va vous laisser mourir seul.e.* »

**« Oh, Madame a bu toute sa soupe !? »**

L'heure de midi approche, me voici donc chargée de distribuer les plateaux repas. Dans les chambres bien

sûr, puisque le « restaurant » est fermé. Une résidente, coquette dans sa robe fleurie, sollicite l'ascenseur : « *Où allez-vous Madame ?* » « *Eh bien, au restaurant !* » « *Non non, il est fermé le restaurant, à cause du virus, vous vous rappelez ? Il faut que vous restiez dans votre chambre.* » Quatre semaines déjà que les pensionnaires sont reclus dans leur chambre, avec leur lit et leur télé comme seul horizon. Sans visites. Sans mots doux. Sans bisous. Celle-ci n'en peut plus : « *Vous savez quoi ? Je vais porter plainte ! Je suis en prison ici !* » Je la prends doucement par le bras, je l'accompagne avec son plateau, je m'assieds à ses côtés, elle picore. Et surtout, elle pleure. A gros bouillons. Sa solitude, son ennui, son envie de mourir, sa peur de mourir. Je tente quelques mots de réconfort, quelques gestes de tendresse, avant de me rendre dans la chambre voisine. Une très vieille dame au regard éteint, dont le visage semble en papier mâché : aussi rêche, aussi fin, aussi chiffonné, aussi fragile. Je dépose son plateau devant elle, espérant que l'odeur appétissante rallume son désir. Rien. Si ce n'étaient les yeux, qu'elle a ouverts, on jurerait qu'elle dort. J'approche une cuillerée de potage de ses lèvres. Surprise : elle les ouvre docilement. Elle avale et – miracle ! -, ouvre d'elle-même la bouche, m'invitant clairement à lui offrir la cuillère suivante. Un quart d'heure plus tard, il ne reste plus rien du potage. Une aide-soignante passe pour enlever les plateaux repas : « *Oh !, Madame Werotte a bu toute sa soupe ?! Cela faisait trois jours qu'elle ne s'alimentait plus !* »

Madame Werotte n'est, n'était, pourtant pas malade. Elle est seulement... âgée. Elle a la tremblote. Elle ne parvient pas à manger seule. Encore moins à boire sa soupe. Elle a donc simplement besoin d'assistance, et c'est bien pour cela qu'elle est venue en maison de repos : pour recevoir de l'assistance. Oui, mais ça, c'était avant. Quand le virus n'avait pas en-

core élu domicile dans sa résidence. Quand le personnel – déjà pas en surnombre - parvenait encore, difficilement et en courant, certes, mais parvenait encore, à l'aider. Quand il pouvait encore passer quelques minutes dans les chambres des pensionnaires dépendants, pour les accompagner. En mars dernier, et puis en avril, le personnel a déserté en masse : une part de malades, une part de terrifiés, une part de fatigués. Ceux qui sont restés n'avaient pas d'autre choix que de déposer les plateaux repas dans les chambres, et de les reprendre une heure plus tard. Tant mieux pour ceux qui avaient mangé et bu ; dommage pour les autres.

### On meurt du Covid, mais pas seulement

Dans les maisons de repos, au temps du Covid, on meurt du Covid, bien sûr. Faute de matériel de protection adapté et en quantité suffisante, faute de tests de dépistage pendant de longues semaines, faute de matériel d'oxygénothérapie performant... et en quantité suffisante, faute de possibilité de faire hospitaliser les résidents infectés. Faute de « cohor-

la satanée bestiole d'une chambre à l'autre, sur la semelle de leurs chaussures, leurs gants, leur blouse. On y est mort du Covid ou d'un autre virus qui passait - en ces temps de pandémie, les virus ont perdu de leur biodiversité, on leur dénie leur identité, ils sont tous estampillés « Covid ».

Le Covid a donc fait beaucoup de victimes en maisons de repos. Mais il n'est pas le seul coupable de ces morts en surnombre. On y est mort

rie où personne ne me connaissait ; cherchez la logique... La colère : mais comment est-ce possible d'en être arrivés là ? La révolte : mais quelle est cette société qui parque ses vieux sans être capable de leur porter secours lorsque la maison brûle ? L'inquiétude : j'ai 58 ans, je partage ma vie avec quatre personnes ; côtoyer de si près la maladie, et avec si peu de protection, « ce n'est pas raisonnable », m'a sermonnée mon méde-



## Derrière des portes closes, sans nature et sans hommes à écouter, c'est la vieillesse qu'on assassine

tage », un mot barbare qui désigne l'isolement des résidents infectés dans un étage ou une aile à part, comme on l'a fait très vite dans les hôpitaux, mais qui s'avère beaucoup plus difficile à mettre en œuvre rapidement dans les séniories, décorées et meublées au goût des pensionnaires. Dans les hôpitaux, on a mis le paquet. On a sonné le branle-bas de combat, on a déménagé les malades, on a isolé les « quartiers Covid », tout cela rapidement. Mais les hôpitaux, c'est la « première ligne », la ligne de front, la ligne visible, celle qu'on scrute, celle dans laquelle la télé va tourner ses images. Les maisons de repos, c'est la « deuxième » ligne. Et, pendant une guerre, la deuxième ligne, elle reste invisible.

On est donc beaucoup mort du Covid dans les maisons de repos. Le personnel soignant et d'entretien, les bénévoles comme moi, ont colporté

aussi - et c'est bien plus barbare, mille fois plus insoutenable, cent mille fois plus triste – de déshydratation, de dénutrition, de solitude, de tristesse, d'incompréhension. On s'y est laissé « glisser » : glisser dans la mort, parce qu'on a perdu tous ses repères, tout ce qui accrochait encore à la vie – et pourtant, c'est fou, parce qu'on s'y accrochait, à cette vie qui semblait si chiche.

### C'est notre humanité que l'on dégrade

Je m'étais lancée dans l'aventure avec le désir de servir à « quelque chose », d'apporter ma petite pierre. Mais l'incompréhension m'a rattrapée : mon vieux papa à moi, je ne peux pas – je n'ai pas pu, jusqu'à la mi-mai - aller le visiter dans sa maison de repos, par contre j'ai pu débarquer en tant que bénévole (peut-être porteuse du virus, allez savoir) dans une sénio-

cin de famille. Mais surtout, surtout, une infinie tristesse.

« Dans ce jardin de la vieillesse s'épanouissent les fleurs que nous aurions à peine songé cultiver autrefois. Ici fleurit la patience, une plante noble. Nous devenons paisibles, tolérants, et plus notre désir d'intervenir, d'agir diminue, plus nous voyons croître notre capacité à observer, à écouter la nature aussi bien que les hommes », disait Hermann Hesse dans *Eloge de la vieillesse*. Derrière des portes closes, sans nature et sans hommes à écouter, nous privons nos vieux de tout sujet d'observation, si ce n'est leur propre détresse. C'est la vieillesse qu'on assassine. C'est notre humanité que l'on dégrade.

Bien sûr, à présent, on désigne les coupables : la faute à l'imprévoyance, à la mondialisation, à l'avidité, à la dictature de la rentabilité, aux politiques, aux gestionnaires, tout ça. Et les coupables se défendent. Tout est normal. Je rêverais pour ma part, mais c'est tellement plus difficile que cela n'arrivera pas, que le monde soit simplement et terriblement triste après ça. D'une infinie tristesse. □

(1) Tous les noms sont des noms d'emprunt.

# MAISONS DE VIE OU BIEN

On a beaucoup entendu que les maisons de repos, considérées pendant des années comme des mouirois, devaient devenir des « maisons de vie ». C'est pourtant là que la pandémie a fait le plus de victimes. La faute à la fatalité ou au fonctionnement du secteur ?

Yves Martens (CSCE)

**S**ur les 9.312 personnes décédées au 24 mai des suites (confirmées ou présumées) du Covid-19, 48% sont mortes à l'hôpital, 51% dans une maison de repos (MR) ou une maison de repos et de soins (MRS). Les décès à l'hôpital sont tous des cas confirmés. Les décès ayant eu lieu dans des MR/MRS concernent des cas confirmés (25%) ou des cas suspects (75%). On pourrait en déduire que les chiffres des MR/MRS sont surestimés mais, si c'est le cas, ce n'est sans doute que dans une maigre mesure. En effet, les cas déclarés suspects le sont si des symptômes du Covid-19 sont relevés. On peut dès lors présumer qu'un test *post-mortem* aurait, dans la plupart des cas, confirmé l'avis clinique. Un autre indicateur, celui de la surmortalité, abonde dans le même sens. La surmortalité,

*ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* ». (1) Mais plus l'on est âgé, plus l'on risque de mourir de ce virus : 93 % ont plus de 65 ans, 79 % plus de 75 ans et près de la moitié (48%) 85 ans et plus. Le Covid-19 frappe plus durement les personnes déjà malades, c'est ce qu'on appelle la « comorbidité ». Ce terme désigne la présence de maladies et/ou de divers troubles aigus ou chroniques s'ajoutant à la maladie initiale (par exemple : avoir du diabète et de l'hypertension). Signalons que les décès sont répartis moitié moitié entre les femmes et les hommes mais que cela montre en fait que les hommes sont proportionnellement davantage concernés puisqu'ils sont minoritaires dans la population âgée. Les maisons de retraite sont de plus en plus des maisons de repos et de soins (MRS) plutôt que de simples maisons de repos (MR). Beaucoup de maisons sont « mixtes », c'est-à-dire qu'elles comptent des lits MR et des lits MRS.

**Le personnel est simplement trop peu nombreux, même en « temps normal »**

ce sont les décès supplémentaires constatés par rapport à ce qui était attendu sur base des morts des cinq années précédentes. Entre le 16 mars et le 3 mai 2020, ont été enregistrés 7.794 décès supplémentaires (51 % d'excès de mortalité), dont 323 décès supplémentaires chez les 15-64 ans, 3.313 chez les 65-84 ans et 4.791 chez les plus de 85 ans. On le voit, la surmortalité touche toutes les tranches d'âge mais elle le fait de manière particulièrement forte pour les plus âgés. Pour les personnes jusqu'à 45 ans, la maladie est le plus souvent bénigne.

Le coronavirus nous rappelle ce que La Fontaine disait de la peste : « Ils

**Une évolution vers plus de soins**

Il y a plusieurs explications au développement des MRS. D'abord, l'allongement de l'espérance de vie amène davantage de personnes à atteindre un âge avancé, auquel, à un moment, divers soins deviennent nécessaires. L'entrée en home se fait de plus en plus tard, notamment grâce au développement du « maintien à domicile » (un certain nombre de services et de soins qui permettent aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester malgré tout chez elles). Bien sûr il y a toujours des gens qui entrent dans une maison en occupant un lit MR pour passer plus tard dans un lit MRS. Mais nombreuses sont les personnes âgées qui passent directement du domicile à un lit MRS, dans une situation de dépen-



*L'armure nécessaire pour protéger le soignant a fait cruellement défaut au début de la pandémie.*

dance plus forte. L'aspect financier joue aussi : les subsides sont plus importants pour les lits MRS. (2)

**Un personnel désarmé**

Les homes ont réagi rapidement à la pandémie : ce sont les premiers à avoir interdit les visites, afin d'éviter que le virus n'entre dans la communauté. Mais l'étanchéité avec l'extérieur est évidemment impossible : le personnel soignant, administratif, de cuisine, d'animation, de nettoyage, les fournisseurs, les contacts sont nombreux. Ces travailleurs ont amené le virus dans certains établissements, d'autres étant heureusement préservés. Mais là où il s'est immiscé,

# DE MORT ?

la contagion a été fulgurante d'autant que des travailleurs qui s'ignoraient contaminés ont continué à travailler. Même le personnel soignant n'était pas suffisamment équipé face à la virulence de l'ennemi. A cet égard, même si les masques ont manqué, ils n'auraient pas tout réglé lorsque l'on voit (cf. photo) l'armure qu'il est nécessaire d'arborer pour être vraiment protégé. Outre le matériel de protection, les tests ont également cruellement fait défaut. Là aussi, il est facile de critiquer. Mais, en soi, il n'est pas étonnant qu'à nouveau virus, il faille de nouveaux outils pour y faire face et que cela prenne un certain temps. Certes manquements il y a eu, mais ce ne sont pas vraiment les homes qui sont les plus à blâmer. (Lire p. 4). Dès que tests et équipements ont été disponibles (et que les résultats des tests ont été connus car cela aussi a pris du temps), l'expansion de la contamination a été jugulée, principalement grâce au « cohortage » (la séparation entre résidents contaminés et personnes « saines » et écartement ou affectation du personnel testé positif à la partie « Covid-19 » du home).

## Un personnel sur les genoux

Les équipes de nettoyage, de cuisine, de logistique, la plupart du temps constituées en grande partie de personnes mises à l'emploi sous statut « article 60 » ou autres statuts précaires ont souvent été décimées, soit par la maladie, soit à cause de la peur bien compréhensible de personnes pas ou peu formées pour affronter de telles situations de crise. Dans l'ensemble pourtant, c'est avec beaucoup de courage que la plupart des travailleurs (majoritairement des travailleuses) sont restés sur le pont de ce nouveau Titanic. Cependant la crise a mis en évidence une vérité déjà bien connue des acteurs du secteur : le personnel est simplement trop peu nombreux, même en « temps normal ». L'illustration la plus parlante est simplement l'heure précoce du repas du soir qui découle directement du sous-effectif. Certes, il existe des normes d'encadrement, mais celles-ci sont trop basses. La

plupart des MR et MRS les dépassent d'ailleurs, même si le privé est en général plus chiche que le public. C'est grâce à cet encadrement supplémentaire que les maisons du secteur public ont, malgré les absences, moins subi le manque de personnel que le privé. (Lire le témoignage p. 16.) Or, à Bruxelles, la particularité est que le privé commercial a une véritable main-mise sur le secteur : il représente 61 % des lits agréés alors que le secteur public (principalement les CPAS) en gère 22% et le secteur associatif seulement 17 %. En Wallonie, la répartition est de 50 % au privé commercial, 29 % au public et 21 % à l'associatif. (3) Il est en tout cas indéniable que l'une des leçons de la catastrophe subie par les homes est qu'il faudra plus de personnel, mieux formé, mieux encadré, mieux payé, mieux reconnu, moins précaire.

## Les régions en action ?

La sixième réforme de l'État a régionalisé le secteur mais, comme dans beaucoup de domaines, la mise en œuvre a mis du temps, de sorte que ce sont toujours les normes et règles du fédéral (de l'INAMI) qui sont essentiellement d'application et que la régionalisation n'a sans doute pas eu d'impact notable sur cette débâcle. La régionalisation aura-t-elle ensuite des effets positifs ? La faillite a en tout cas provoqué une prise de conscience et chacun des ministres régionaux concernés a bel et bien dû déployer un plan d'action pour tenter d'arrêter l'hémorragie. (4) Mais les enjeux dépassent de loin un événement ponctuel, aussi dramatique soit-il. « *Le Covid-19 est un catalyseur de la crise mais le secteur de la santé était déjà en crise avant ce virus* » a déclaré ainsi le ministre bruxellois Alain Maron. Des chantiers importants attendent donc ces responsables, dont la question de la légitimité du soutien financier public à un secteur privé dans lesquels certains ne voient les homes que comme un *business*.

## Dernières volontés

Au-delà des aspects humanitaires, la question humaine a aussi été mise en évidence avec acuité : l'isolement, le syndrome de glissement (5), et

puis la façon dont on souhaite vivre ses derniers instants. En entrant en MR/MRS, il est essentiel que le/la résident.e puisse évoquer son « projet de vie », qui comprenne ce qu'il.elle souhaite durant sa vie dans le home mais aussi ce qu'il.elle souhaite en cas de problème (être ou pas intubé, en soins intensifs ou pas, « acharnement thérapeutique » ou pas, etc.). Lorsque ces volontés n'étaient pas connues, ce sont, durant la pandémie, les urgentistes qui ont estimé si c'était « utile » d'hospitaliser ou pas et ce sur base de leurs critères médicaux uniquement, ce qui a été ressenti par

## Les pouvoirs publics doivent-ils soutenir un secteur privé commercial qui voit les homes comme un *business* ?

des travailleurs des homes et par des familles comme un abandon. Il ne faut pas revivre de tels déchirements.

## Soyons solidaires

Dans la fable précitée, ce n'est pas tant la maladie que La Fontaine visait. Bien plus que la peste elle-même, il en évoquait une seconde, plus terrible encore car elle n'est QUÉ contagion. La société des animaux est en crise : le roi (des animaux) décrète que le coupable doit se faire connaître. La « faute » dégringole de haut en bas et finit par être endossée par l'animal le plus humble. Il ne faudrait pas que nous fassions comme les animaux de la fable. Contre le Covid-19, comme contre la peste, comme contre la déshumanisation des aînés, il n'y a qu'un seul remède : se serrer les coudes ! □

(1) Les Animaux malades de la peste, Livre VII, Fable 1.

(2) Sans rentrer dans le détail, les subsides sont aussi fonction du degré de dépendance, défini par une échelle dite de Katz.

(3) Dossier du journal « Le Soir » du 23 mai 2020.

(4) A noter que les Déclarations de politique régionale tant bruxelloise que wallonne prévoient la reconversion progressive de lits MR en lits MRS. A Bruxelles, il était ainsi prévu de convertir 10 % des lits par an à partir de 2020.

(5) On parle de syndrome de glissement quand une personne âgée se laisse mourir.

# BAILLEURS ET LOCATAIRES TOTALE

Le Syndicat des locataires a déposé mi-avril un « préavis de grève » partielle des loyers, pour protester contre l'inertie dont il accuse les pouvoirs publics face à la situation de nombreux locataires, salariés ou indépendants, forcés d'arrêter leur travail suite à la crise du coronavirus.

Propos recueillis par Denis Desbonnet (CSCE)

**L**es travailleurs mis à l'arrêt par le Covid-19 voient leurs moyens d'existence diminués, ce qui les empêche de régler les obligations financières de leur bail personnel et/ou professionnel. Nous avons rencontré José Garcia, Secrétaire général du Syndicat des locataires, qui nous expose les raisons de la colère ayant mené à cet « Appel des 5.000 ».

**Ensemble ! : En quoi consiste votre « Appel des 5.000 » ?**

**José Garcia :** Dès le début de la pandémie, de nombreux locataires se sont adressés à notre organisation. Nous avons donc interpellé les divers gouvernements compétents en matière de logement et nous leur avons suggéré une série de propositions. (*Lire l'article p.25*) Notre appel vise à réunir 5.000 locataires impactés prêts à entamer une autoréduction du loyer de 25 %. D'ici là, nous continuerons les négociations déjà entamées avec les autorités régionales dans le but d'obtenir enfin les mesures qui devraient s'imposer d'elles-mêmes.

**Le gouvernement bruxellois, via sa secrétaire d'Etat Nawal Ben Hamou (PS), a pris des mesures en soutien aux locataires...**

Oui, je salue le fait qu'un moratoire sur les expulsions domiciliaires a été décidé avant même qu'on en formule la demande. Il est aussi question dans les logements sociaux de revoir à la baisse les loyers pour compenser la baisse de revenus de leurs occupants. Madame Ben Hamou prévoit également des interventions du Fonds du logement en faveur des actuels emprunteurs et locataires mis en difficulté pour les mêmes raisons. Enfin, elle invite les communes et CPAS bruxellois à privilégier l'étalement des plans de paiement des loyers. Ces dispositions concernent le secteur public du logement. Actuelle-

ment, elles sont seulement facultatives. Nous demandons qu'elles deviennent obligatoires, et de manière structurelle, pas juste pour le temps de la pandémie.

**Le gouvernement bruxellois a aussi décidé d'octroyer une prime de 216,68 euros aux locataires privés !**

Je me réjouis de cette mesure, mais elle est loin d'être suffisante. Il aurait été plus judicieux et équitable que le gouvernement ne 'paye' pas lui-même cette aide directe au loyer. En effet, cette prime, qui ira directement dans la poche des bailleurs, les protège en quelque sorte des effets

passerelle remplacent les revenus du travail mais représentent une régression importante des rentrées (de l'ordre d'au moins 30%). Au nom de quoi les propriétaires tirant un revenu de la location de biens immobiliers devraient-ils, eux seuls, échapper à cette situation partagée par plein de gens, et conserver l'entièreté de leur gain ?

**Les autorités pourraient leur octroyer une compensation financière, totale ou partielle ?**

Ce serait difficilement justifiable par rapport au reste de la population. La plupart des bailleurs sont des « mul-

**La majorité des propriétaires louant des biens immobiliers possèdent plusieurs propriétés qui leur procurent des revenus plantureux**

économiques directs et néfastes de cette crise. En d'autres termes, nous aurions préféré une exonération partielle du loyer plutôt qu'une allocation loyer. D'autant que ce ne serait qu'un *one shot* loin d'atteindre le montant escompté par le Syndicat des locataires et que pas mal de victimes de la crise risqueraient de ne pas entrer dans les critères de la prime. Les mêmes questions se posent sur qui seront les vrais bénéficiaires des aides octroyées par le fédéral et la région aux CPAS, notamment pour aider au paiement des loyers. Dans certains cas, on risque d'assister à des refus de CPAS, dans d'autres à des effets d'aubaine pour des bailleurs...

**Les bailleurs devraient assumer eux-mêmes la perte de revenus ?**

Le chômage temporaire ou le revenu

tibailleurs »... Dès lors que ceux-ci jouent le jeu du capitalisme, et plus encore de la spéculation immobilière, ils prennent une part de risque, inhérente par essence à ce type d'activité. Donc, si pour une raison x ou y (ici, la pandémie), à un moment ou un autre, la conjoncture leur est défavorable et qu'ils y perdent des plumes, c'est la règle, qu'ils ont acceptée d'entrée de jeu. On ne peut pas d'un côté engranger pendant des décennies des profits parfois indécents, en invoquant la loi de l'offre et de la demande et puis, de l'autre, en appeler aux pouvoirs publics - donc à la collectivité -, dès que la situation se retourne. C'est trop facile... Une attitude qui, soit dit en passant, n'a rien de très « libéral », de la part de ces fervents partisans de « l'économie de marché ».

# MENT INÉGAUX, PLUS ENCORE EN TEMPS DE PANDÉMIE



José Garcia (1er à partir de la droite), lors d'une action pour le droit à l'habitat

Olivier Hamal, président du Syndicat national des propriétaires et copropriétaires (SNPC), a réagi assez violemment à votre menace de grève partielle des loyers qu'il dénonce comme une « provocation et une agression gratuite contre les bailleurs », dont il affirme que « nombre d'entre eux font preuve de beaucoup d'ouverture et de dialogue avec leurs locataires ».

José Garcia : Nous sommes habitués à ce genre de propos excessifs de leur part, qui dramatisent inutilement le débat. Si nous avons lancé ce « préavis de grève » des loyers, c'est dans l'espoir de ne pas devoir recourir à celle-ci (ce qui est d'ailleurs le principe de la menace de grève). De plus, je conteste formellement la vision bisounours que M. Hamal donne de l'attitude de la plupart des bailleurs. Sur base de nombreux témoignages qui nous parviennent de nos affiliés, je constate que très peu d'entre eux sont prêts à accepter ne fût-ce que « l'idée même » d'une réduction momentanée du loyer. Tout au plus, une minorité admet de postposer une partie de son paiement. Donc, ils exigent tout de suite le règlement d'une part substantielle de celui-ci, et consentent « à la rigueur » à une régularisation ultérieure pour le

reste. Or, pour nous, ce n'est en rien une vraie solution ! Et c'est inacceptable : dans les faits, cela revient à endetter durablement des gens déjà précarisés. Cette manière de repousser à plus tard le règlement du reste du loyer peut avoir des effets dramatiques. Car si, par la suite, ils ne parviennent pas à apurer leur dette, cela peut aboutir à terme à l'expulsion de leur logement, suite à une décision de justice. C'est pourquoi nous appelons les pouvoirs publics à légiférer sans retard, pour instaurer une réduction des loyers, qui tienne enfin compte des droits des locataires, lesquels sont dans un rapport de forces complètement inégal, face à des bailleurs qui sont d'emblée avantagés.

J'avoue être hélas sceptique quant à une régulation du logement et du parc immobilier par les autorités publiques, *a fortiori* à travers des mesures aussi radicales... D'expérience, nous savons que les régions sont très frileuses en la matière. Aucune d'entre elles n'ose s'attaquer véritablement à une telle problématique

ni au lobby des bailleurs qui, j'insiste sur ce point, pèse lourd ! Et cela en dépit du fait que, relativement à la population, leur proportion est très faible. Mais, inversement, ils sont surreprésentés au niveau parlementaire, au fédéral comme dans les régions. Sociologiquement, il s'agit d'une petite caste, mais néanmoins très influente politiquement.

Aussi, sans surprise, les divers gouvernements invoquent très souvent le fait qu'ils seraient impuissants en cette matière, que cela ne serait pas de leur ressort, etc. Pourtant, nous avons consulté toute une série d'éminents juristes, de professeurs de droit... qui nous ont confirmé que cela n'était pas exact ! Les outils légaux existent, au moins en théorie, pour agir dans ce domaine. Le tout est une question de volonté politique... Et cela, déjà en temps « normal » - donc, *a fortiori*, en période de pouvoirs spéciaux. Y compris pour les régions, tout à fait habilitées à réglementer la location de biens immobiliers. La preuve en est : dans le domaine qui nous concerne, pour une fois, le gouvernement bruxellois n'a pas hésité à prendre

**Pourquoi les locataires devraient payer le même loyer, si leurs revenus sont amputés, alors que les bailleurs pourraient, eux, conserver la totalité de leurs profits ?**

deux mesures qui tranchent avec leur « timidité » ordinaire. D'une part cet arrêt momentané des expulsions locatives, et d'autre part la réquisition d'immeubles, en l'occurrence d'hôtels, pour loger d'urgence des sans-abri. Toutes choses qu'on nous

⇒ présentait comme rigoureusement « impossibles », et même « impensables »... sont devenues une réalité en quelques jours.

## **Mais ce loyer amputé engendrera aussi une perte de revenu pour les bailleurs, dont certains dépendent vraiment de celui-ci pour boucler leur mois...**

C'est l'argument classique qu'on nous oppose depuis toujours, pandémie ou pas pandémie. Ma réponse est simple : il y a en fait deux catégories de bailleurs. D'une part, il existe bel et bien une petite minorité d'entre eux qui louent un seul logement, et sont eux-mêmes dans la gêne, donc très dépendants de ce revenu complémentaire. Pour ceux-là, que nous appelons des mono-bailleurs, il va de soi que nous ne sommes pas hostiles à l'idée qu'ils bénéficient d'une forme de « couverture », au moins

et on saura qui possède un seul immeuble mis en location pour assurer sa subsistance, et qui les cumule dans un but de lucre. D'ailleurs, les juges de paix eux-mêmes sont demandeurs de telles initiatives du monde politique. Car, en l'état actuel du droit, ils sont en fait impuissants, face à des situations kafkaïennes. Confrontés à des locataires de bonne foi, qui ne parviennent plus à payer leur loyer, la seule marge de manœuvre qu'ils ont est d'octroyer des délais de paiement, rien de plus. En droit, la possibilité de prononcer une réduction de loyers, même manifestement excessifs, est nulle.

Bon, ne soyons pas naïfs : si les juges sont à la demande, c'est vis-à-vis des locataires privés, mais sans doute plus encore envers les commerçants. Car ils savent que, dans la situation présente, même s'ils ne travaillent

leur budget dépenses ! Or, toutes les études montrent que la part du loyer dans le budget des ménages, pas seulement pauvres mais aussi « moyens », est proportionnellement nettement plus importante qu'elle ne l'est pour les citoyens fortunés (dont, en plus, beaucoup sont propriétaires de leur logement, parfois entièrement payé depuis longtemps).

**En outre, les revenus modestes consacrent la plus grande part de leurs dépenses à des biens de première nécessité, en rognant même dessus (comme sur les soins de santé, notamment), pour des raisons financières. La part de « superflu », et a fortiori de luxe, est réduite quasi à néant pour eux...**

Evidemment ! Je peux en témoigner : nos consultations sont de ce point de vue un observatoire privilégié de cette inégalité profonde. Ce ne sont pas nos affiliés qui partent aux sports d'hiver, ni qui jouent au golf... Tandis que pas mal de bailleurs ont ce genre de loisirs et d'autres dépenses « somptuaires », et pourront donc, bon gré mal gré, faire des « économies » infiniment plus juteuses sur ces « postes »-là !

**Dans la même veine, Olivier Hamal concède certes que « si c'est un locataire qui paie toujours régulièrement son loyer et qu'il demande à postposer d'un mois celui-ci, il ne faut pas en faire un drame », mais c'est pour ajouter aussitôt : « C'est une question de compréhension, mais on veut éviter les effets d'aubaine. »**

Une fois de plus, c'est énorme. D'abord, même si un locataire qui demande un tel report a déjà, dans le passé, payé tardivement son loyer, en faire un prétexte pour lui refuser tout geste envers lui, est d'une violence incroyable. Cela ne leur vient même pas à l'idée que c'est sans doute parce que cette personne, ou cette famille, étai(en)t déjà dans le besoin avant même l'irruption du Covid19. Non : le SNPC en fait au contraire une raison, non pour faire preuve d'un peu d'humanité... mais pour les discriminer encore plus ! Ensuite, prétexter la nécessité de contrer d'avance de prétendus « effets d'aubaine », c'est insultant pour les locataires. C'est clair que la plupart d'entre eux ne veulent qu'une chose : « profiter » de cette pandémie mortelle pour mieux arnaquer leurs proprios ! C'est du délire... □

## **Les gouvernements se disent impuissants à réguler le marché immobilier, alors qu'au contraire les outils légaux existent pour ce faire**

partielle, de la part de la région, pour compenser leur manque à gagner. Mais l'immense majorité des autres disposent de plusieurs propriétés, qui leur procurent principalement, voire exclusivement, leurs revenus. Aussi je répète qu'il n'y a aucune raison pour qu'ils soient encore plus favorisés, comme s'ils étaient la seule catégorie qui ne devrait supporter aucune conséquence négative d'une crise brutale. Laquelle impacte plein d'autres couches sociales, et de manière bien plus douloureuse pour les revenus les plus modestes.

Contre ces purs « rentiers », je pense que les pouvoirs publics doivent – et peuvent – agir de manière volontariste. Et pas seulement en ces temps de pandémie, mais aussi une fois le retour à « la normale », quand elle sera derrière nous, en imposant durablement un blocage, voire dans certains cas une réduction, des loyers, parfois exorbitants, qui sont pratiqués. Or, il y a une façon très simple de faire le tri entre ces rentiers et les petits proprios dans le besoin : il suffit d'aller voir le revenu cadastral,

plus, nombre de locataires salariés ont heureusement droit au chômage, tandis que les indépendants « à l'arrêt » qui louent un magasin, un entrepôt ou un atelier, se retrouvent dans une situation encore plus tragique, avec des loyers exorbitants, devenus totalement impayables. Et que s'ils sont poussés à la faillite, pour la plupart, ce sera une dégringolade définitive.

**Le SNPC prétend que les locataires seraient tout à fait capables d'assumer leur loyer, grâce aux revenus de remplacement mais aussi du fait de cet argument, aussi péremptoire que renversant : « Il n'échappera pas non plus qu'en raison du confinement, nombre d'autres dépenses ne se feront pas. »**

C'est non seulement cynique et un peu gros, mais surtout, c'est une fois de plus très unilatéral. Car l'affirmation du SNPC est non seulement renversante... mais peut être immédiatement renversée ! Leur raisonnement joue en effet dans les deux sens : les bailleurs sont eux aussi confinés et verront donc, eux aussi, baisser

# LE CONFINEMENT: UN RÉVÉLATEUR DES PROBLÈMES DE LOGEMENT

Les « auto-réductions » et les grèves des loyers sont une pratique aussi radicale que très ancienne. Avec son Appel des 5.000, le Syndicat des locataires reprend le flambeau d'une tradition tombée dans l'oubli, mais qui a connu son heure de gloire dans la foulée de Mai 68. C'est peu de dire que le Syndicat des propriétaires ne l'entend pas de cette oreille...

Denis Desbonnet (CSCE)

**1** 969. De mai à décembre, des grèves partielles des employés de la Fiat se sont transformées en un véritable mouvement de communes. Grèves « sauvages » ou autonomes de l'appareil syndical mais également occupations d'universités, autoréductions des loyers et appropriation directe de marchandises et de services, notamment des transports en commun. (1)

Fin des années septante, à Bruxelles,

le Comité Transports en commun, un mouvement éphémère de protestation contre l'augmentation des prix des trajets, a appelé au refus de payer les transports de la STIB, avec distribution de fausses cartes à poinçonner, reproduisant le format des cartes officielles de l'époque, le tout sous le cri de ralliement « *Transportés oui, Roulés non !* ». Une tentative qui s'est au final soldée par quelques sévères condamnations (pour « faux et usage de faux », « fraude en bande

organisée »...), frappant tant certains des animateurs de l'initiative que de simples participants à ce mouvement pris « sur le fait » - certains ayant même poussé l'abnégation jusqu'à se faire volontairement contrôler en exhibant leur « titre de transport » contrefait, pour assumer leur geste comme une arme de propagande. Une pratique reprise au cours de la fin des années nonante et au début des années deux mille par le Collectif Sans Ticket, actif à Bruxelles et à Liège (2).

En Belgique, des actions de réduction unilatérale et collective des loyers ont été organisées en 1978 par le Syndi-

## Le Syndicat des locataires renoue avec une longue histoire d'autoréductions

cat des locataires de logements sociaux pour protester contre la hausse des loyers et des charges, et à la même époque un mouvement similaire a été mené par les étudiants de Louvain-la-Neuve, ainsi qu'une grève individuelle menée en 2016 par un locataire d'Anderlecht, appuyée par les Equipes populaires et la CSC Bruxelles (3). Mais hormis ce cas isolé, cela faisait longtemps que l'on n'avait plus vu un tel type de mobilisation. Si l'on excepte évidemment les squats « sauvages » et le mouvement plus « régulier » des occupations précaires de bâtiments vides et/ou laissés à l'abandon, qui, depuis une trentaine d'années, constituent



⇒ *de facto* une forme de réduction des loyers, totale et réfractaire, ou partielle et négociée – mais d'un autre ordre. Il faut aussi rappeler qu'il arrive assez souvent qu'un locataire pratique seul, d'initiative, cette auto-réduction, ce qui lui coûte *in fine* souvent très cher, faute de reconnaissance de sa légitimité, même en cas de logement insalubre, dans notre pays où la propriété est si sacrée.

Le Syndicat des locataires renoue donc ici avec cette longue histoire d'autoréductions (3), en invoquant la situation d'exception que traverse notre société - une preuve de plus que la pandémie du Covid19 rebat sérieusement les cartes. Reste à espérer que ce *momentum* puisse être exploité au-delà de la crise actuelle, et permette dans sa foulée d'arracher des changements autres qu'éphémères et cosmétiques... Cela devra se faire de façon collective puisque, individuellement, la pratique est illégale et reste lourdement sanctionnée. Il faut donc espérer que ce sera bien compris comme un moyen d'action politique symbolique plus que comme un moyen effectif d'agir, en tout cas dans le rapport de forces actuel.

## Le double discours du Syndicat des propriétaires et copropriétaires (SNPC)

Comme José Garcia le reconnaît (*Lire son interview p. 20*), certains indépendants, comme locataires d'un atelier, d'un entrepôt ou d'un magasin, souffrent parfois encore plus que les salariés louant leur habitation. En revanche, chez son homologue du SNPC, il y a une forme

## Le Syndicat des propriétaires use d'une forme caricaturale de double discours

caricaturale de double discours et de double standard, en fonction des publics concernés.

Dans un entretien publié dans *Le Soir*, le directeur du SNPC, Patrick Willems, montre une bien plus grande empathie, en quelque sorte

□ □ □

## LE SYNDICAT DES LOCATAIRES : 46 ANS DE LUTTE POUR LE DROIT À L'HABITAT

Le Syndicat des locataires de logement social a été fondé en 1974 par un noyau de travailleurs sociaux et de locataires du Foyer bruxellois, pour défendre les intérêts de ces derniers. Et plus globalement, pour que soit enfin totalement reconnu le droit à l'habitat, à savoir « *le droit pour toute personne de jouir d'un habitat décent, dont la charge locative (loyer plus charges) soit compatible avec ses revenus* ». Depuis 1990, le Syndicat a élargi son champ d'action à l'ensemble des locataires, y compris du secteur privé. Sa devise : informer, défendre et organiser les locataires dans ce combat. A cet effet, il organise également des consultations juridiques pour tout locataire rencontrant des problèmes de logement (pour tout renseignement ou rendez-vous : 02/522.98.69).

Le Syndicat est reconnu en éducation permanente par la Communauté française, et également en tant que groupe expert auprès de la région bruxelloise, et est membre de la Confédération européenne des usagers de l'habitat social et de

l'Alliance internationale des locataires. Entre autres actions, le Syndicat des locataires a soutenu « *la Croisade des sans-abri* » dans les années nonante, ou encore l'opposition à toute une série de tentatives d'expulsions de locataires par des bailleurs privés, mais aussi de la part de certaines sociétés de logement « social ». Il lutte également depuis des années contre la spéculation immobilière et le nombre scandaleux de logements vides, notamment en région bruxelloise, et pour un renforcement de l'arsenal législatif en vue de réquisitionner ceux-ci, à des fins de relogement des personnes précarisées.

Quant à son Secrétaire général depuis plus de trente ans, le turbulent et truculent José Garcia, inlassable combattant du droit au logement, il fait figure de personnalité de référence sur ce terrain, étant à ce titre très souvent invité sur les plateaux télé et radio, où son « parler vrai » et son langage aussi direct que combatif tranche agréablement avec les discours convenus et la traditionnelle langue de bois.

□ □ □

## « KOTS » ÉTUDIANTS : LES BAILLEURS DANS

Le Syndicat des locataires plaide aussi pour l'exonération du paiement du loyer des « kots » étudiants en faveur des jeunes qui ne peuvent plus occuper ceux-ci, pour cause de confinement. Mais, ici aussi, le SNPC s'y refuse, arguant du fait que, même en temps ordinaire, les baux étudiants courent – et les loyers afférents sont exigibles – durant les congés, y compris les grandes vacances, soit de longues périodes de non-occupation des biens loués.

Un argument que José Garcia réfute catégoriquement, en soulignant que « *une fois de plus, le lobby des bailleurs s'appuie sur des éléments qui ne sont pas faux en soi, mais totalement non pertinents comme arguments, en l'espèce. Car s'il est*

*vrai que, dans toute location, pas seulement d'un kot, d'ailleurs, il y a des périodes d'« inoccupation », notamment durant les congés, où le locataire est quand même tenu d'acquitter son loyer, en l'occurrence, le contexte est totalement différent : il s'agit d'une contrainte légale, les étudiants qui sont dans leur famille se voient interdire de rejoindre leur kot ! En outre, pour des raisons pratiques, de logistique, de refus de la solitude... beaucoup ont opté pour passer leur confinement chez leurs parents, ce qui est logique* ». Ce qui justifie la demande d'être exempté, à tout le moins en partie, de loyer pour ces studios inoccupés. Faire, comme l'organe corporatiste des bailleurs, un tel parallèle avec la situation « normale » et les vacances

une solidarité « de classe »... envers ceux qu'il appelle les « commerçants contraints », étranglés par leur bail commercial, alors qu'ils se retrouvent quasi ruinés : « Une fois qu'ils introduisent leur n° de TVA sur le site [du SPF Finances – Indépendants et professions libérales], beaucoup d'indépendants et d'entrepreneurs se rendent compte qu'ils n'ont pas droit à l'aide financière... »

Cependant, outre ce phénomène d'« entre soi », de proximité et donc « d'identification » entre membres de la classe moyenne commerçante, si le SNPC se montre ici d'une remarquable in-

dulgence, c'est sans doute aussi parce qu'il sait que, selon l'adage, « On ne peut faire saigner une pierre ». Autrement dit, que les indépendants en question sont absolument incapables de faire face à ces charges littéralement impayables (et, pour une fois, on ne parle pas des prétendues « charges sociales » ou, en bon français, des cotisations patronales). Et qu'au cas où, écrasés par ces loyers faramineux, les commerçants et artisans étaient poussés à la faillite, c'est tout le secteur de l'immobilier commercial qui risquerait de s'effondrer avec eux.

Enfin, en admettant même que cette

« mansuétude » soit avant tout motivée par des sentiments louables, elle contraste alors de manière frappante avec le sort réservé aux locataires ordinaires. Car à leur égard (plus exactement à leur encontre), le même communiqué du SNPC fait preuve de beaucoup moins d'altruisme, de désintéressement et de bonne volonté, en avançant à l'inverse toute une

## Quand il s'agit de leurs propres revenus, la perspective de les voir baisser est intolérable aux propriétaires

série de considérations des plus douteuses, où le cynisme le dispute à la pire mauvaise foi.

Ainsi, après avoir rappelé que « les locataires continuent à jouir de leur bien tout à fait normalement » (ce qui relève au mieux de l'inconscience la plus choquante, quand on connaît les conditions de confinement des familles des milieux modestes), le texte poursuit en prétendant que « pour la plupart de nos concitoyens, en raison des mesures mises en place, leurs revenus, même si inférieurs, devraient leur permettre de faire face à leurs dépenses de loyer ».

Comment le lobby des bailleurs peut-il prétendre que les revenus de remplacement alloués par l'Etat, dont il est bien obligé de reconnaître lui-même qu'ils constituent une perte financière par rapport aux salaires comme aux revenus antérieurs des indépendants, permettraient néanmoins à l'ensemble des locataires de continuer à honorer leur loyer, « comme si de rien n'était » ? *Business as usual*, en quelque sorte. Pourtant, bizarrement, quand il s'agit de leurs propres revenus, la perspective de les voir baisser, même un tant soit peu, devient soudain intolérable...

### La paille et la poutre

*Last but not least*, le communiqué du SNPC n'hésite pas à asséner un dernier sophisme pour soutenir son « bon droit » à réclamer le paiement intégral des loyers : « Il n'échappera pas non plus qu'en raison du confinement » (précisément) « nombre d'autres dépenses ne se feront pas » (*sic*). Or, sans même prendre en compte les facteurs qui ont *a contrario* contribué à faire du confinement une source de frais supplémentaires (la suppression des promotions dans les grandes surfaces, les dépenses de chauffage en journée, d'ordinaire supportées par l'employeur...), l'essentiel est ailleurs : comme le souligne José Garcia avec son bon sens et sa verve légendaires (*Lire son interview p. 20*), entendre le lobby des bailleurs user d'un tel alibi, c'est l'hôpital qui se moque de la charité... □

(1) (Source : <https://www.ababord.org/Les-greves-de-la-Fiat-Italie-1969>). Un mouvement qui a notamment été célébré et popularisé par le dramaturge communiste Dario Fo, à travers son spectacle « culte » : *On ne paye pas, on ne paye pas !* ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Faut\\_pas\\_payer\\_!](https://fr.wikipedia.org/wiki/Faut_pas_payer_!))

(2) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif\\_sans\\_ticket](https://fr.wikipedia.org/wiki/Collectif_sans_ticket)

(3) <https://syndicatdeslocataires.wordpress.com/2020/05/06/greve-des-loyers-belgique-1978/>,

<https://plus.lesoir.be/41405/article/2016-05-20/bruxelles-la-greve-du-loyer-est-payante>

(3) Signalons aussi que d'autres initiatives du même type sont prises, en vue de généraliser ce type d'actions : <https://syndicatdeslocataires.wordpress.com/2020/05/06/greve-des-loyers-belgique-1978/>, <https://www.grevedesloyers.be/>

## UNE POSITION DE FORCE

«classiques», où le loyer est toujours dû, est le comble de la duplicité : comme si l'on vivait aujourd'hui une situation «ordinaire» !

### ... faute de force majeure !

Alors qu'on est au contraire typiquement dans un cas de force majeure, qui plus est tout à fait imprévisible. Tandis que le paiement du loyer durant les vacances scolaires est un élément prévu par leur contrat de bail, qu'ils ont accepté et signé... Hélas, comme le dénonce le secrétaire du Syndicat des locataires « en matière de droit du logement et du bail, figurez-vous que le cas de force majeure n'existe pas La meilleure preuve est que même la mort n'est pas considérée comme un tel cas : le décès d'un locataire ne met pas

*fin ipso facto au bail. Les obligations qui y sont liées continuent donc à s'appliquer, et les héritiers doivent poursuivre le paiement du logement, ou demander une rupture du bail, mais avec le préavis et les indemnités d'usage. Cette particularité du droit locatif rend les juges tout à fait impuissants face à des situations telles que celle des koteurs, qui concerne des dizaines de milliers de jeunes gens « piégés », mais qui ne peuvent donc pour autant invoquer la force majeure ».*

Pour José Garcia, un argument supplémentaire plaidant en faveur de changements législatifs urgents en matière de droit du bail, pour que la loi du plus fort n'y soit plus la règle quasi générale.